VOLUME XXIV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 21 AVRIL 1937 — NUMERO 50

Adresses tou...
"L...
Canada ...
Etats-Unis ...
Europe ...

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

La Chambre manitobaine a terminé sa session

Nos députés ont adopté 78 lois au cours de la session — Une adresse de loyauté au Souverain — Il n'y aura pas d'élections avant la prochaine session.

Une prière officielle pour nos députés composée par feu le Cardinal Bégin

Le lieutenant-gouverneur W. J. Tupper a prorogé la Chambre samedi soir à 10 h., après avoir donné la sanction officielle à 78 bills. A sa sortie, nos députés ont entonné l'hymne national et se sont séparés après la bataille traditionnelle à coups de boules de papiers et de documents parlementaires.

A la dernière séance, on a adopté sans débat la nouvelle loi de contrôle du lait, un vote final a été pris sur la taxe des salaires, un comité spécial a été nommé pour faire enquête sur les faillites des maisons de courtage, une adresse de loyauté au Roi à l'occasion du couronnement a été adoptée et le premier ministre Bracken a déclaré qu'il n'a pas l'intention de faire des élections avant que la Chambre se réunisse de nouveau.

Nos députés prient

Pour la première fois mercredi, depuis 66 ans qu'il existe une Chambre au Manitoba, la séance s'est ouverte par la prière. Aussitôt la masse déposée sur son coussin, M. le Président (ou M. l'Orateur) a récité la formule, tous les députés se tenant debout. Contrairement à ce qui se passe à Ottawa, le public est admis dans les tribunes avant la récitation de la prière.

Voici la formule de prière approuvée par un comité spécial et acceptée par la Chambre:

"O Dieu éternel et tout-puissant, de qui viennent tout pouvoir et toute sagesse, par qui les rois gouvernent et font des lois équitables, nous sommes ici assemblés pour faire de telles lois qui puissent tendre au bien-être et à la prospérité de notre province.

"O Dieu très miséricordieux, nous vous en prions, accordez-nous de ne jamais désirer que ce qui est conforme à votre volonté, pour que nous puissions la chercher avec sagesse, la connaître avec certitude et l'accomplir parfaitement pour la gloire et l'honneur de votre nom et pour le bien de tout notre peuple. Ainsi soit-il."

Cette prière est celle qui se récite à l'Assemblée législative de Québec. Elle fut composée par feu le cardinal Bégin. Voilà une information que nous n'avons lue dans aucun journal quotidien. La Liberté est heureuse de l'offrir en primeur à ses lecteurs.

La taxe sur le salaire

La taxe sur le salaire restera pour une autre année au moins, grâce aux créditistes qui ont voté avec le gouvernement. M. Farmer demandait son rappel et proposait trois méthodes au moyen desquelles le trésor pourrait s'enrichir de $700,000. M. Garson, trésorier provincial, a fait adopter un compromis par lequel le gouvernement s'engage à étudier ces nouvelles sources de revenus pendant les vacances et maintient jusqu'à nouvel ordre la taxe sur le salaire. Son amendement a été adopté par 30 voix contre 22. Il a rallié, outre les députés ministériels, les cinq membres du Crédit social et le Dr M. T. Lewis (Rockwood), indépendant.

Le débat a été bref, mais animé. M. Farmer, en déclarant que le groupe travailliste-C.C.F. ne pouvait accepter l'amendement du trésorier provincial, a dit que la majorité des députés de la Chambre avaient été élus sur la promesse du rappel de la taxe. Il n'y a, d'après lui, aucune justification de délai. Même si le gouvernement a besoin de plus de temps pour étudier la question, il pourrait au moins, dans son amendement, accorder des exemptions aux contribuables les moins fortunés et supprimer entièrement la taxe à la session prochaine. "L'amendement n'est rien de plus que le geste évasif, pour sauver les apparences, d'un gouvernement qui veut garder le pouvoir sans en assumer la responsabilité."

M. Sexsmith (Portage-la-Prairie) trouve la situation sotte et ridicule. D'un côté, le trésorier provincial promet d'étudier trois méthodes pour remplacer la taxe, et dans le même temps, le procureur général s'est donné beaucoup de mal pour démontrer à la Chambre que deux des propositions ont déjà été déclarées inconstitutionnelles dans d'autres juridictions.

L'administration scolaire

Le projet de loi sur la réorganisation du ministère provincial de l'éducation a été approuvé sans opposition par le comité des amendements aux lois.

Plusieurs changements affectant le bureau de l'instruction publique et le bureau de référence ont été faits à la demande du ministre. Le terme d'office des membres sera de trois ans, à partir du 1er mai et cinq se retireront chaque année.

La question de la bière

Le gouvernement a fait endosser sans difficulté son programme de bière. Une motion de M. Stubbs le condamnait purement et simplement pour avoir imposé un prix spécial sur les bières importées. Telle qu'amendée par M. Queen et adoptée par la Chambre, la motion ne parle pas du prix spécial des bières importées et condamne seulement les barrières commerciales interprovinciales, demandant au gouvernement de poursuivre ses efforts pour les faire disparaître.

L'amendement Queen a recueilli 44 voix contre 4. Seuls H. H. Wright (Emerson), indépendant, le Dr Lewis (Rockwood), indépendant, et C. E. Rogers (Roblin), créditiste, ont voté avec M. Stubbs.

Vérification obligatoire

Dans le bill pour amender la loi des sécurités, présenté par le procureur général, on a introduit les règlements qui régissent la Bourse de Montréal. La Bourse de Winnipeg devra nommer son propre vérificateur, qui doit être un comptable licencié d'au moins dix ans de pratique dans la province. Les maisons de courtage devront faire vérifier leurs livres au moins une fois par année et le bilan devra être soumis au vérificateur de la Bourse, avec un rapport sur la conduite de leurs affaires.

Par cette mesure, on veut éviter la répétition de ce qui vient de se passer dans l'affaire Anderson-Greene. Anderson est poursuivi pour vols et fraudes au montant d'environ $300,000. Leurs vérificateurs, au courant de la situation, n'étaient pas tenu d'en faire rapport aux autorités.

L'ALBERTA A OBTENU JUSTICE, DIT M. DUNNING

Le gouvernement fédéral ne l'a pas traité autrement que les autres provinces du Dominion.

OTTAWA — M. Charles Dunning, le ministre des Finances, a répété vendredi soir, en commentaire d'un discours dominical fait par M. Aberhart au Calgary Prophetic Bible Institute, que le gouvernement fédéral n'avait pas traité l'Alberta autrement que les autres provinces pour ce qui est des prêts de secours.

M. Aberhart s'était plaint de ne pouvoir faire payer à Ottawa les $5,000,000 qu'il doit à l'Alberta depuis qu'il a convenu, en 1935, de lui rendre le contrôle de ses ressources naturelles et de donner à cette entente un effet rétroactif pour jusqu'en 1905.

A cela M. Dunning répond que l'Alberta doit $26,000,000 à Ottawa et que le gouvernement fédéral est prêt à retrancher de cette dette les $5,000,000 en question.

Le gouvernement fédéral a d'autant plus raison, dans cette dispute, qu'il a prêté près de $9,000,000 à l'Alberta dans le seul but de lui permettre de faire le service de l'intérêt et de l'amortissement de sa dette, et que cette province a réduit de force et de moitié le coût de ce service.

Pour ce qui est du fonds inaliénable des terrains d'écoles, M. Dunning fait remarquer que, vu la baisse à 3 pour cent de l'intérêt sur la dette de l'Alberta envers le fédéral, si ce fonds était remis à l'Alberta, elle en perdrait 1 pour cent du rendement, puisqu'Ottawa a consenti à fixer à 4 pour cent l'intérêt sur les obligations qui constituent ce fonds. M. Aberhart est donc bien mal venu de réclamer le principal de ce fonds.

LA PRODUCTION, LA DISTRIBUTION ET LA VENTE DU LAIT AU MANITOBA

Une loi à cet effet est adoptée, à la suite d'une motion en faveur d'une Commission de contrôle du lait présentée par M. Edmond Préfontaine, député de Carillon.

Aux dernières heures de la session, la Chambre a adopté une loi créant une commission de contrôle avec pouvoirs illimités pour régler la production, la distribution et la vente du lait dans toutes les parties du Manitoba.

En dépit de son importance, le bill a rencontré peu d'opposition lorsqu'il a subi les différents stages avant son adoption définitive. Il entrera en vigueur après proclamation du lieutenant-gouverneur et mettra fin au contrôle de la vente du lait dans le Grand Winnipeg exercé jusqu'ici par le bureau des Utilités publiques.

Mesure du gouvernement

En proposant la seconde lecture du bill, l'hon. Douglas Campbell, ministre de l'agriculture, a rappelé que le principe du bill avait déjà été discuté par la Chambre. Avant d'être adopté comme mesure du gouvernement, elle avait approuvé son introduction à la suite d'un débat sur une motion de M. Edmond Préfontaine, député de Carillon et président de l'Association des Producteurs de lait.

Le chef ouvrier S. J. Farmer a déclaré qu'il avait demandé un représentant des consommateurs dans la commission et le bill imprimé n'en fait pas mention. Le ministre a répondu que cette omission pourrait être corrigée par le comité des amendements.

M. Préfontaine dit que l'on s'est imaginé à tort que les producteurs allaient demander au consommateur des prix exorbitants. Ce n'est pas du tout le cas. Les producteurs n'ont pas du tout l'intention d'exploiter le consommateur. Ils n'auront qu'une voix sur trois dans la commission. Ce qu'ils veulent simplement, c'est obtenir des prix qui leur permettent de payer à leurs employés le salaire minimum, de faire instruire leurs enfants et de les garder sur la ferme, au lieu d'aller grossir les sans-travail en ville.

A une demande du chef conservateur Willis, M. Campbell répond que les trois membres de la commission seront nommés par le lieutenant-gouverneur et que si une organisation de consommateurs désire faire des représentations, elles seront soigneusement considérées par le gouvernement.

Opposition

Au comité des amendements et en Chambre, J. B. Laughlin (Killarney), conservateur, s'est opposé au caractère obligatoire de la loi. Telle que rédigée, elle peut s'appliquer à toute partie de la province et le Manitoba rural ne la désire pas.

Les distributeurs de lait de Winnipeg ont fait une vigoureuse opposition au bill devant le comité des amendements, sous prétexte qu'avec la nouvelle commission les prix seraient inévitablement plus élevés et que les règlements actuels étaient satisfaisants.

Pas de monopole

M. Edmond Préfontaine a protesté contre un article éditorial du Free Press prétendant que la loi nouvelle établirait un monopole au profit des producteurs du district de Winnipeg. "Nous ne voulons pas un monopole, a-t-il dit, nous demandons la fin du monopole des distributeurs."

Au sujet de la licence des expéditeurs de lait contenue dans le bill, M. Préfontaine dit qu'elle existe déjà sous le bureau des Utilités publiques. M. Cottingham, président de ce dernier, précise que le bureau a le droit de licence, mais n'en a jamais usé. En fait, la seule licence exigée est celle du département de santé de Winnipeg.

En comité plénier, M. Laughlin a répété ses objections; il a été appuyé par M. Dinsdale (Brandon), conservateur, et M. Turnbull (Hamiota), créditiste.

En troisième lecture, la loi a été adopté sans recourir au vote.

BERLIN—Le général Goering a inauguré la nouvelle académie allemande de recherches en aviation. "Votre tâche, déclara-t-il, est d'opposer les meilleurs cerveaux de l'Allemagne aux plus grands spécialistes des autres nations."

DEUX MINISTRES DU CABINET DE L'ONTARIO DÉMISSIONNENT

Le procureur général et le ministre du travail, qui n'approuvent pas l'attitude de leur chef dans la grève d'Oshawa, remettent leurs portefeuilles.

TORONTO — La grève des ouvriers de la "General Motors" à Oshawa a de graves répercussions politiques dans l'Ontario. Le premier ministre Hepburn et le maire d'Oshawa s'opposent à l'intervention du chef ouvrier américain, représentant de la C. I. O. (Committee for Industrial Organization), venu dans la province dans le but d'organiser les ouvriers de l'automobile. Ils reprochent à ce dernier de travailler la main dans la main avec les communistes.

Tout en prenant des mesures pour augmenter les forces policières, M. Hepburn a demandé la démission de deux ministres en désaccord avec lui sur la question: M. David Croll, ministre du travail, et M. Arthur W. Roebuck, procureur général.

Ils démissionnent

Les deux ministres ont remis leur démission.

M. Roebuck a déclaré qu'il ne soutenait pas et ne soutiendrait jamais le communisme. "Je veux moi aussi, a-t-il dit, que la loi soit observée et que l'ordre soit maintenu, même si je ne partage pas l'opinion de M. Hepburn. Je m'oppose simplement à ce que l'on emploie contre les grévistes des mesures futiles et susceptibles de provoquer le désordre. Je maintiens que l'Etat doit rester au dessus des disputes qui surviennent entre le capital et le travail, qu'il doit agir avec impartialité et que les ouvriers ont le droit de s'unir et de s'organiser comme ils l'entendent pour obtenir qu'on les traite avec justice."

Le ministre a aussi laissé entendre qu'il aurait été préférable que M. Hepburn l'eût invité à venir discuter la chose personnellement avec lui avant d'exiger sa démission.

Un libéral réformiste

M. David Croll se proclame libéral réformiste, et affirme que M. Hepburn doit connaître sa constante opposition "au communisme et à n'importe quel autre forme de communisme." Au sujet de la grève même, il déclare qu'il a été tout à fait d'accord avec le premier ministre quand celui-ci a manifesté la volonté de combattre la grève-occupation, de maintenir l'ordre, de faire respecter la loi et de lutter contre les éléments subversifs, mais que l'accord a cessé quand le premier ministre, "franchissant les limites du libéralisme, est entré dans le dangereux domaine de je ne sais quoi." Il explique qu'il estime que les travailleurs d'Oshawa ont le droit d'adhérer à l'union qu'ils ont choisie, et que sur ce point la politique gouvernementale heurte ses principes. Il affirme que M. Hepburn veut, dans l'affaire d'Oshawa, empêcher le Committe for Industrial Organization de pénétrer au Canada, mais qu'il doit cependant savoir que ce comité a déjà conclu des conventions avec des firmes ontariennes.

M. Hepburn a pris le portefeuille laissé par M. Croll et M. Paul Leduc, ministre des mines, agira temporairement comme procureur général.

Ottawa n'interviendra pas

OTTAWA — Le premier ministre du Canada, M. King, a déclaré que le gouvernement fédéral n'a pas l'intention d'intervenir pour régler la grève d'Oshawa. Il a ajouté que le premier ministre Hepburn a clairement fait savoir qu'il ne voulait pas de l'intervention fédérale et que le ministère fédéral du Travail ne tient à intervenir que lorsqu'il est en mesure de rendre des services véritables.

Le Cercle Molière au Gala dramatique d'Ottawa

C'est mardi prochain, 27 avril, que le Cercle Molière prendra part au Gala dramatique d'Ottawa avec "Le Voyage à Biarritz". Les acteurs partiront samedi à 7 h. du soir, par le chemin de fer National. A M. Arthur Boutal et à sa troupe nos meilleurs souhaits de succès.

L'heure d'été à Winnipeg

Winnipeg adoptera l'heure d'été dimanche prochain à minuit et la gardera jusqu'au 26 septembre. C'est à la demande de nombreuses organisations que le conseil de ville a pris cette décision. Un referendum se tiendra à l'automne sur la question de son maintien pendant les années à venir.

Les grévistes d'Oshawa refusent l'offre de la "General Motors"

OSHAWA, Ont. — Plus de 3,000 grévistes ont rejeté à l'unanimité, lundi soir, les propositions de la "General Motors" qui offrait un salaire plus élevé pour une semaine de 44 heures. La cause de cet échec serait le refus de la compagnie de reconnaître l' "United Automobile Workers of America."

TORONTO — A midi, le 15 avril, les sirènes des navires ont annoncé l'ouverture de la saison de la navigation sur les Grands Lacs. Officiellement, la navigation était close sur les Grands Lacs depuis le 30 novembre dernier.

L'HOMME DU JOUR



L'HONORABLE MITCHELL-F. HEPBURN,
Premier ministre de l'Ontario

Ses adversaires eux-mêmes admirent le courage avec lequel, en dépit de tous les obstacles, il suit la voie qu'il estime la plus juste et la plus conforme à l'intérêt général.

(Dessin de La Palme).

LA PARTICIPATION DU MANITOBA AU CONGRÈS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Dans deux mois nous serons à la veille de l'ouverture du Congrès de la Langue française à Québec, et l'on se demande de divers côtés quelle part le Manitoba prendra à ces grandes assises nationales.

Le Comité régional — en l'espèce l'Exécutif de notre Association d'Education — se tient en communication constante avec le Secrétariat du Comité organisateur. Des imprimés ont été distribués dans les campagnes par les soins des cercles locaux de l'Association d'Education. On n'a laissé passer aucune occasion d'entretenir les nôtres du grand événement de juin et la LIBERTE est revenue fréquemment sur le sujet.

Dès que l'état des routes le permettra, l'Exécutif de l'Association d'Education organisera une série de réunions dans les principales paroisses pour intéresser notre population à l'oeuvre du Congrès.

Le comité de réception, à Québec, voudrait savoir dès maintenant le nombre approximatif d'inscriptions prévues dans notre région, pour être en mesure de leur assurer à l'avance une place dans les hôtels ou pensions. Les personnes qui se proposent d'assister au Congrès sont priées de faire parvenir leur nom au secrétaire de l'Association d'Education à Saint-Boniface.

LES AMIS DE M. ARTHUR BEAUBIEN LE FÊTENT À SAINT-JEAN-BAPTISTE AVANT SON DÉPART POUR LONDRES

Le député fédéral de Provencher est l'un des délégués de la Chambre des Communes aux fêtes du Couronnement de Sa Majesté George VI.

Les amis de M. A.-L. Beaubien, député de Provencher et délégué canadien au Couronnement de Sa Majesté George VI se sont réunis mercredi dernier pour lui souhaiter bon voyage. Malgré la mauvaise température ils étaient nombreux et on en comptait au-delà de deux cents.

Etaient présents M. et Mme A.-L. Beaubien, leurs enfants, son frère Thomas Beaubien, MM. les abbés S. Caron et A. Laurin, les honorables R. Clubb et Sauveur Marcoux, MM. les députés E. Préfontaine, C. Bachinsky, vice-président de la Chambre, Embright, d'Emerson, MM. G. Jessop, Goyette, Ernest Gagnon, R. Pelletier et plusieurs autres.

La salle était décorée de drapeaux, de rubans bleus blancs rouges et de draperies; les scènes formant le décor du théâtre pouvaient rivaliser avec celles de plusieurs théâtres les mieux organisés. Le peintre-décorateur n'est autre que M. Etienne Bissonnette, de Saint-Jean-Baptiste.

La soirée débuta par le chant de "O Canada", suivi d'un programme varié et attrayant. Le voici en détail:

Le trio vocal, composé de Mlle Yvonne Thorimbert et de MM. Noël Pétrin, ténor et Paul Dugal, baryton, exécutait au cours de la soirée quatre jolies chansons. La première était spécialement appropriée pour la circonstance. Remerciement sincère à l'auteur des couplets... Les accompagnait au piano Mme Marie Dugal. Ce trio, comme toujours, a charmé son auditoire et s'attira des applaudissements prolongés. L'auditoire ne se lassait pas de l'entendre.

L'inimitable Gilles Guyot figurait aussi au programme. Va sans dire qu'il a égayé son auditoire avec des déclamations françaises et anglaises.

Mlle Patricia Beaubien a chanté avec précision et justesse "Trees," Sa voix se renforcit et son timbre devient de plus en plus clair. Elle fut très applaudie.

"The Model School", fut donné par des acteurs de Saint-Jean-Baptiste. Très bien réussi, ce sketch fit beaucoup rire l'auditoire.

"The Gypsy Caravan", création locale, fut représentée par des artistes locaux. A voir les décors et les costumes et à entendre chanter les acteurs, on aurait certifié être en présence de vrais Bohémiens...

Comme dernier numéro, quelle ne fut pas la surprise de l'auditoire en apercevant sur le théâtre un bateau ayant à bord des petits matelots chantant sur l'air "Il était un petit navire" leurs souhaits de bon voyage au délégué canadien au couronnement.

L'idée était très délicate et très ingénieuse et le crédit en revient à celle qui, en plus de ce numéro, avait préparé et imaginé les deux numéros précédents. Des félicitations toutes particulières doivent lui être adressées.

Après ce programme, deux adresses furent présentées à M. A.-L. Beaubien. M. Léon Bruyère lut l'adresse française et M. Slater, de Morris, l'adresse anglaise. Deux petites filles, au nom des amis de M. et Mme Beaubien, présentèrent à celle-ci un joli bouquet de roses et à celui-là une magnifique valise à main.

M. le curé S. Caron, présenté par M. Georges Carroll, maître des cérémonies de la soirée, comme l'"aviseur spirituel", de M. Beaubien, avisa spirituellement, en français et en anglais, son paroissien délégué en Angleterre.

M. A.-L. Beaubien remercia en termes chaleureux ceux qui étaient présents et qui étaient venus pour lui souhaiter bon voyage; il remercia encore ceux qui avaient préparé cette soirée.

Un goûter succulent fut servi à la fin de la soirée.

L'orchestre de Saint-Jean-Baptiste se faisait entendre durant la soirée, et son concours est toujours apprécié. Un remerciement cordial au dévoué directeur, le Rév. Frère U. Beaulieu, et à ses musiciens. La soirée se termina par le chant de "God Save the King."

Le comité d'organisation tient à remercier tous ceux qui ont répondu à son invitation; tous ceux et celles qui ont contribué à faire de cette soirée un succès en donnant leur temps et en prêtant leur aide. Merci à tous.

LA SESSION EST CLOSE DANS LA SASKATCHEWAN

La Chambre a adopté 100 projets de loi — Une taxe d'enseignement sur les ventes au détail.

REGINA—La troisième session de la huitième législature de la Saskatchewan a été prorogée vendredi par le lieutenant-gouverneur A.-P. McNab. L'on a adopté cent projets de loi ,au cours de la session qui s'est ouverte le 11 février. Dans une Chambre composée de 50 libéraux et de cinq membres de la C.C.F., le gouvernement de l'hon. W.-J. Patterson, a éprouvé peu de difficulté à faire adopter ses mesures. La question la plus contentieuse fut la taxe d'enseignement à être imposée au taux de 2% sur les ventes au détail non spécialement exemptes. L'augmentation des octrois aux écoles est assurée par l'impôt sur le revenu.

Le trésorier de la province a prévu un déficit de $1,729,981 comparé à $928,974 l'an dernier. Le subside spécial du gouvernement du Dominion réduit l'estimé courant du déficit à $223,981.

Le budget comporte une augmentation de taxes sur les magasins en série et les entrepôts à grain et une autre sur les compagnies de placements de terrains et de prêts. La taxe sur les compagnies de télégraphe et de messageries est aussi augmentée.

Divers autres projets ont reçu leur sanction.

L'encyclique "Divini Redemptoris"

Lettre encyclique aux patriarches, primats, archevêques, évêques et autres Ordinaires en paix et communion avec le Siège Apostolique sur le communisme athée.

PIE XI, PAPE

Vénérables Frères, Salut et Bénédiction apostolique

(Suite)

Nature de la société

Droits et devoirs mutuels de l'homme et de la société

29.—En même temps Dieu destina l'homme à vivre en société comme sa nature le demande. Dans le plan du Créateur, la société est un moyen naturel, dont l'homme peut et doit se servir pour atteindre sa fin, car la société est faite pour l'homme et non l'homme pour la société. Ce qui ne veut point dire, comme le comprend le libéralisme individualiste, que la société est subordonnée à l'utilité égoïste de l'individu, mais que, par le moyen de l'union organique avec la société, la collaboration mutuelle rend possible à tous de réaliser la vraie félicité sur terre; cela veut dire encore que c'est dans la société que se développent toutes les aptitudes individuelles et sociales données à l'homme par la nature, aptitudes qui, dépassant l'intérêt immédiat du moment, reflètent dans la société la perfection de Dieu, ce qui est impossible si l'homme reste isolé. Ce dernier but de la société est lui-même, en dernière analyse ordonné à l'homme, afin que, reconnaissant ce reflet des perfections divines, par la louange et l'adoration, il le fasse remonter à son Créateur. Seul l'homme, seule la personne humaine, et non la collectivité en soi, est doué de raison et de volonté moralement libre.

30.—Ainsi de même que l'homme ne peut se soustraire aux devoirs qui selon la volonté de Dieu le lient envers la société civile, et que les représentants de l'autorité ont le droit, dans les cas où l'individu s'y refuserait sans raison légitime, de le contraindre à l'accomplissement de son devoir; de même la société ne peut frustrer l'homme des droits personnels que le Créateur lui a concédés et dont Nous avons signalé plus haut les plus importants; elle ne peut lui en rendre, par principe, l'usage impossible. Il est donc conforme à la raison et à ses exigences qu'en dernier lieu toutes les choses de la terre soient ordonnées à la personne humaine, afin que par son intermédiaire elles retournent au Créateur. A l'homme, à la personne humaine s'applique vraiment ce que l'Apôtre des Gentils écrit aux Corinthiens sur l'économie du salut: "Tout est à vous, mais vous êtes au Christ et le Christ est à Dieu." (12). Tandis que le communisme, renversant l'ordre des relations entre l'homme et la société, appauvrit la personne humaine, voilà les hauteurs où l'élèvent la raison et la révélation!

(12) I Cor., III, 23.

L'ordre économique et social

31.—De l'ordre économique et social Léon XIII a exposé les principes directeurs dans l'Encyclique sur la question du travail (13); ces principes, dans Notre Encyclique sur la reconstruction de l'ordre social (14) Nous les avons adaptés aux exigences du temps présent. De plus, insistant encore sur la doctrine séculaire de l'Eglise touchant le caractère individuel et social de la propriété privée, Nous avons précisé le droit et la dignité du travail, les rapports de collaboration qui doivent exister entre ceux qui possèdent le capital et les travailleurs, le salaire dû en stricte justice à l'ouvrier pour lui et pour sa famille.

32.—Dans cette même Encyclique, Nous avons montré que les moyens de sauver le monde actuel de la ruine dans laquelle le libéralisme amoral nous a plongés, ne consistent ni dans la lutte des classes ni dans la terreur, beaucoup moins encore dans l'abus autocratique du pouvoir de l'Etat, mais dans l'instauration d'un ordre économique inspiré par la justice sociale et les sentiments de la charité chrétienne. Nous avons montré comment une saine prospérité doit se baser sur les vrais principes d'un corporatisme sain qui respecte la hiérarchie sociale nécessaire, et comment toutes les corporations doivent s'organiser dans une harmonieuse unité, en s'inspirant du bien commun de la société. La mission principale et la plus authentique du pouvoir civil est précisément de promouvoir efficacement cette harmonie et la coordination de toutes les forces sociales.

Hiérarchie sociale et prérogatives de l'Etat

33.—Afin d'assurer cette collaboration organique et cette tranquille harmonie, la doctrine catholique revendique pour l'Etat la dignité et l'autorité d'un vigilant et prévoyant défenseur des droits divins et humains, dont les Saintes Ecritures et les Pères de l'Eglise parlent si souvent. Il est faux que tous les hommes aient les mêmes droits dans la société civile et qu'il n'existe aucune hiérarchie légitime. Qu'il Nous suffise de rappeler les Encycliques de Léon XIII, indiquées plus haut, en particulier celle qui concerne le pouvoir de l'Etat (15) et celle qui traite de la constitution chrétienne de l'Etat (16). Ces Encycliques exposent clairement au catholique les principes de la raison et de la foi qui le rendront capable de se prémunir contre les erreurs et les dangers de la conception bolchevique de l'Etat. La spoliation des droits et l'asservissement de l'homme, la négation de l'origine première et transcendante de l'Etat et de son pouvoir, l'horrible abus de l'autorité publique au service du terrorisme collectiviste, tout cela est précisément le contraire de ce qu'exigent la morale naturelle et la volonté du Créateur. La société civile et la personne humaine tirent leur origine de Dieu et sont par Lui mutuellement ordonnées l'une à l'autre. C'est Dieu qui a réglé ces rapports mutuels dans leurs lignes essentielles; le communisme commet une usurpation injuste quand il impose, au lieu de la loi divine basée sur les principes immuables de la vérité et de la charité, un programme politique de parti, provenant de l'arbitraire humain et tout rempli de haine.

(13) Lettre Encycl. **Rerum novarum**, 15 mai 1891 (**Acta Leonis XIII, vol. IV**, pp. 177-209).
(14) Lettre Encycl. **Quadragesimo anno**, 15 mai 1931 (A. A. S., vol. XIII, 1931, pp. 177-228).
(15) Lettre Encycl. **Diuturnum illud**, 20 juin 1881 (**Acta Leonis XIII**, vol. I, pp. 210-222).
(16) Lettre Encycl. **Immortale Dei**, 1er nov. 1885 (**Acta Leonis XIII**, vol. II, pp. 146-168).

Beauté de la doctrine de l'Eglise

34.—Quand elle enseigne cette lumineuse doctrine, l'Eglise n'a pas d'autre but que de réaliser l'heureux message chanté par les anges sur la grotte de Bethléem, à la naissance du Rédempteur: "Gloire à Dieu... et... paix aux hommes..." (17); paix véritable et vraie félicité, même ici-bas, autant qu'il est possible, en vue de préparer la félicité éternelle, mais paix réservée aux hommes de bonne volonté. Cette doctrine se tient à égale distance des erreurs extrêmes comme des exagérations des partis ou des systèmes qui s'y rattachent; elle garde toujours l'équilibre de la justice et de la vérité; elle réclame la juste mesure dans la théorie et en assure la réalisation progressive dans la pratique, s'efforçant de concilier les droits et les devoirs de tous, l'autorité avec la liberté, la dignité de l'individu avec celle de l'Etat, la personnalité humaine du subordonné avec l'origine divine du pouvoir; la juste soumission, l'amour ordonné de soi-même, de sa famille et de sa propre patrie avec l'amour des autres familles et des autres peuples, sentiment fondé sur l'amour de Dieu, père, premier principe et fin dernière de tous les hommes. Elle ne sépare pas le souci modéré des biens temporels de la sollicitude pour les biens éternels. Si elle subordonne les premiers aux autres, suivant la parole de son divin Fondateur: "Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice et tout le reste vous sera donné par surcroit" (18), elle est bien loin toutefois de se désintéresser des choses humaines et d'entraver le progrès et les avantages matériels; au contraire, elle les aide et les favorise de la manière la plus raisonnable et la plus efficace. Ainsi, bien que l'Eglise n'ait jamais, sur le terrain économique et social, présenté de système technique déterminé, ce qui d'ailleurs ne lui appartient pas, elle a pourtant clairement indiqué, sur certains points, des directives qui, tout en s'adaptant dans le concret à des applications diverses selon les différentes conditions de temps, de lieux et de peuples, montrent la bonne voie pour assurer l'heureux progrès de la société.

35.—La sagesse, la valeur de cette doctrine est admise par tous ceux qui la connaissent véritablement. Avec raison, des hommes d'Etat éminents ont pu affirmer qu'après avoir étudié les divers systèmes sociaux, ils n'avaient rien trouvé de plus sage que les principes exposés dans les Encycliques **Rerum novarum** et **Quadragesimo anno**. Jusque dans les pays non catholiques, et même non chrétiens, on reconnait la grande valeur sociale des doctrines de l'Eglise. C'est ainsi qu'un homme politique éminent, non chrétien, de l'Extrême-Orient, n'hésitait pas à proclamer, il y a un mois à peine, que l'Eglise avec sa doctrine de paix et de fraternité chrétienne apporte une très précieuse contribution à l'établissement et au maintien si laborieux de la paix entre les nations. Enfin, des rapports authentiques arrivant au Centre de la Chrétienté affirment que les communistes eux-mêmes, s'ils ne sont pas totalement corrompus, lorsqu'on leur expose la doctrine sociale de l'Eglise, en reconnaissent la supériorité sur les doctrines de leurs chefs et de leurs maitres. Ceux que la passion aveugle et à qui la haine ferme les yeux devant la lumière de la vérité, ceux-là seuls la combattent obstinément.

(17) S. Luc., II, 14.
(18) S. Mathieu, VI, 33.

Est-il vrai que l'Eglise n'a pas agi en conformité avec sa doctrine?

36.—Mais les ennemis de l'Eglise, forcés de reconnaitre la sagesse de sa doctrine, l'accusent cependant de n'avoir pas su conformer ses actes à ses principes et affirment en conséquence la nécessité de chercher d'autres voies. Combien cette accusation est fausse et injuste, toute l'histoire du Christianisme le démontre. Pour ne rappeler ici que quelques faits caractéristiques, c'est le Christianisme qui, le premier, proclama généreusement, avec une ardeur et une conviction inconnues aux siècles précédents, la vraie et universelle fraternité de tous les hommes, à quelque race ou condition qu'ils appartiennent, il contribua ainsi puissamment à l'abolition de l'esclavage, non par des révoltes sanguinaires, mais par la force intérieure de sa doctrine, en faisant voir à l'orgueilleuse patricienne de Rome dans son esclave une soeur dans le Christ. C'est le Christianisme qui adore le Fils de Dieu fait homme par amour des hommes et devenu "Fils du Charpentier", "Charpentier" lui-même (19); c'est le Christianisme qui consacra la vraie dignité du travail manuel, tâche autrefois méprisée, au point que l'honnête Marcus Tullius Cicéron, résumant l'opinion générale de son temps, ne craignit pas d'écrire ces paroles qui, aujourd'hui, feraient honte à n'importe quel sociologue: "Tous les artisans s'occupent de métiers méprisables, car l'atelier ne peut rien avoir de noble." (20).

37.—Fidèle à ses principes, l'Eglise a régénéré l'humanité. Sous son influence, ont surgi d'admirables oeuvres de charité, des corporations puissantes d'artisans et de travailleurs de toutes catégories; le libéralisme du siècle passé s'en est moqué, parce qu'elles étaient des organisations du moyen âge; mais elles s'imposent aujourd'hui à l'admiration de nos contemporains qui, en divers pays, cherchent à les faire revivre. Lorsque d'autres courants entravaient son oeuvre et empêchaient son influence salutaire, l'Eglise, et cela jusqu'à nos jours, ne cessait pas d'avertir les égarés. Il suffit de rappeler avec quelle fermeté, quelle énergie et quelle constance Notre Prédécesseur Léon XIII a revendiqué pour l'ouvrier le droit d'association, que le libéralisme régnant dans les plus puissants Etats s'acharnait à lui refuser. Même à l'heure actuelle, la doctrine de l'Eglise exerce une influence plus grande qu'il ne paraît; car le pouvoir des idées sur les faits est certainement considérable, bien qu'il soit invisible et difficile à mesurer.

(19) Cf. S. Mathieu, XIII, 55; S. Marc., VI, 3.
(20) M. T. Cic., **De officiis**, I, I, ch. XLII.

38.—On peut dire en toute vérité que l'Eglise, à l'imitation du Christ, a passé à travers les siècles en faisant du bien à tous. Il n'y aurait ni socialisme ni communisme si les chefs des peuples n'avaient pas dédaigné ses enseignements et ses maternels avertissements. Mais ils ont voulu élever, sur les bases du libéralisme et du laïcisme, d'autres constructions sociales, qui tout d'abord paraissaient puissantes et grandioses; mais on vit bientôt qu'elles n'avaient pas de fondements solides; elles s'écroulent misérablement l'une après l'autre, comme doit s'écrouler fatalement tout ce qui ne repose pas sur l'unique pierre angulaire qui est Jésus-Christ.

IV. Remèdes et Moyens

39.—Telle est, Vénérables Frères, la doctrine de l'Eglise, la seule qui puisse apporter la vraie lumière, dans les choses sociales comme dans les autres problèmes, la seule doctrine de salut en face de l'idéologie communiste. Mais il faut que cette doctrine passe dans la pratique de vie, suivant l'avertissement de l'Apôtre saint Jacques: "Agissez d'après cet enseignement, et ne vous contentez pas de l'écouter, en vous abusant vous-mêmes" (21); voilà pourquoi la tâche la plus urgente, à l'heure actuelle, c'est d'appliquer énergiquement les remèdes appropriés et efficaces pour détourner la révolution menaçante qui se prépare. Nous en avons la ferme confiance, l'acharnement avec lequel les fils de ténèbres travaillent jour et nuit à leur propagande matérialiste et athée sera du moins pour les fils de lumière un stimulant de piété, leur inspirera un zèle égal et même plus grand pour l'honneur de la Majesté divine.

40.—Que faut-il donc faire, quels remèdes employer pour défendre le Christ et la civilisation chrétienne contre cet ennemi pernicieux? Comme un père au milieu du cercle de famille, Nous voudrions, pour ainsi dire dans l'intimité, vous entretenir des devoirs que le grand combat d'aujourd'hui impose à tous les fils de l'Eglise, et même aux enfants qui se sont éloignés d'elle Nous adressons ce paternel avertissement.

Renouveau de vie chrétienne

Remède fondamental

41.—Comme aux époques des plus violentes tempêtes dans l'histoire de l'Eglise, aujourd'hui encore le remède fondamental consiste dans une rénovation sincère de la vie privée et publique selon les principes de l'Evangile chez tous ceux qui se glorifient d'appartenir au Christ, afin qu'ils soient vraiment le sel de la terre et préservent la société humaine de la corruption totale.

42.—Avec un sentiment de profonde reconnaissance envers le Père des lumières, de qui descend "tout don excellent et toute grâce parfaite" (22), Nous voyons partout les signes consolants de ce renouveau spirituel, non seulement dans les âmes particulièrement choisies qui, à notre époque, se sont élevées jusqu'au sommet de la plus sublime sainteté et dans les âmes toujours plus nombreuses qui tendent généreusement vers ces hauteurs de lumière, mais encore dans une renaissance de piété sentie et vécue, au sein de toutes les classes sociales, même les plus cultivées, comme Nous l'avons rappelé récemment dans Notre Motu proprio **In multis solaciis** du 28 octobre dernier, à l'occasion de la réorganisation de l'Académie Pontificale des Sciences (23).

43.—Cependant, il faut avouer que dans ce travail de rénovation spirituelle il reste encore beaucoup à faire. Même dans les pays catholiques, un trop grand nombre de personnes ne sont pour ainsi dire que des catholiques de nom. Tout en observant plus ou moins fidèlement les pratiques les plus essentielles de la religion qu'ils se vantent de professer, un trop grand nombre n'ont pas le souci de perfectionner leurs connaissances religieuses, d'acquérir des convictions plus intimes et plus profondes; ils s'appliquent encore moins à vivre de telle sorte qu'à l'apparence extérieure corresponde vraiment la beauté intérieure d'une conscience droite et pure, comprenant et accomplissant tous ses devoirs sous le regard de Dieu. Cette religion de façade, vaine et trompeuse apparence, déplait souverainement au Divin Sauveur, car il veut que tous adorent le Père "en esprit et en vérité" (24). Celui qui ne vit pas véritablement et sincèrement la foi qu'il professe ne saurait résister longtemps au vent de persécution et à la tempête violente qui souffle aujourd'hui; il sera misérablement emporté par le nouveau déluge qui menace le monde, et, tout en se perdant lui-même, il fera du nom chrétien un objet de dérision.

(21) S. Jacques, I, 22.
(22) S. Jacques, I, 17.
(23) A. A. S., vol. XXVIII (1936), pp. 421-424).

Détachement des biens de la terre

44.—Ici, Vénérables Frères, Nous voulons rappeler avec une particulière insistance deux préceptes de Notre-Seigneur, qui s'appliquent tout spécialement aux conditions présentes du genre humain: le détachement des biens de la terre et la loi de charité. "Bienheureux les pauvres en esprit", telles furent les premières paroles tombées des lèvres du Divin Maitre, dans le sermon sur la montagne (25). Cette leçon est plus nécessaire que jamais, à notre époque de matérialisme avide des biens et des jouissances terrestres. Tous les chrétiens, riches ou pauvres, doivent tenir toujours leurs regards fixés vers le ciel, et ne jamais oublier que "nous n'avons pas ici-bas de cité permanente, mais nous cherchons celle qui est à venir" (26). Les riches ne doivent pas mettre leur bonheur dans les biens de la terre ni consacrer le meilleur de leur effort à la conquête de ces biens; mais qu'ils se considèrent comme de simples administrateurs tenus de rendre des comptes au Maître suprême, qu'ils se servent de leurs richesses comme de moyens précieux que Dieu leur accorde pour faire du bien; qu'ils ne manquent pas de distribuer leur superflu aux pauvres, selon le précepte évangélique (27). Sinon, ils verront se réaliser pour eux-mêmes et leurs richesses le jugement sévère de l'Apôtre saint Jacques: "A vous maintenant, riches! Pleurez, éclatez en sanglots à la vue des misères qui vont fondre sur vous. Vos richesses sont pourries et vos vêtements sont mangés de vers. Votre or et votre argent se sont rouillés, et leur rouille rendra témoignage contre vous, et comme un feu dévorera vos chairs. Vous avez amassé des trésors de colère dans les derniers jours." (28)

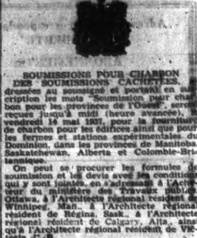
45.—Quant aux pauvres, tout en cherchant selon les lois de charité et de justice à se pourvoir du nécessaire et même à améliorer leur sort, ils doivent toujours rester, eux aussi, "des pauvres en esprit" (29), plaçant dans leur estime les biens spirituels au-dessus des biens et des jouissances terrestres. Qu'ils se souviennent qu'on ne réussira jamais à faire disparaitre de ce monde les misères, les douleurs et les tribulations, qu'à cette loi personne n'échappe, pas même ceux qui en apparence semblent très heureux. Il faut donc à tous la patience, cette patience chrétienne qui réconforte le coeur par les promesses divines d'un bonheur éternel. "Prenez donc patience, mes frères, — dirons-Nous encore avec saint Jacques,—jusqu'à l'avènement du Seigneur. Voyez: le laboureur, dans l'espérance du précieux fruit de la terre, attend patiemment jusqu'à ce qu'il reçoive la pluie de l'automne et celle du printemps. Vous aussi, soyez patients, et affermissez vos coeurs, car l'avènement du Seigneur est proche." (30) C'est ainsi que s'accomplira la consolante promesse de Notre-Seigneur: "Bienheureux les pauvres!" Ce n'est pas une vaine consolation ni une promesse trompeuse comme celle des communistes, mais ce sont des paroles de vie et de vérité profonde, qui se réalisent pleinement ici-bas et ensuite dans l'éternité. Dans ces paroles et dans l'espérance du royaume céleste qui déjà leur appartient, "car le royaume de Dieu est à vous" (31), a proclamé Notre-Seigneur, combien de pauvres trouvent un bonheur que des riches cherchent en vain dans leur fortune, toujours inquiets et tourmentés par le désir insatiable de posséder davantage.

La charité chrétienne

46.—Mais il y a un remède encore plus efficace, qui doit atteindre plus directement le mal actuel, c'est le précepte de la charité. Nous voulons parler de cette charité chrétienne "patiente et bonne" (32), qui sait éviter les airs de protection humiliante et toute ostentation; charité qui, depuis les débuts du Christianisme, a gagné au Christ les plus pauvres d'entre les pauvres, les esclaves. Nous remercions tous ceux qui se sont dévoués et se consacrent encore aux oeuvres de miséricorde corporelle et spirituelle, depuis les Conférences de Saint-Vincent de Paul jusqu'aux grandes organisations de service social récemment établies. A mesure que les ouvriers et les pauvres ressentiront les bienfaits de cet esprit d'amour, animé par la vertu du Christ, ils se dépouilleront de ce préjugé que le Christianisme a perdu de son efficacité et que l'Eglise est du côté de ceux qui exploitent le travail.

(24) S. Jean, IV, 23.
(25) S. Mathieu, V, 3.
(26) Ep. aux Hébreux, XIII, 14.
(27) Cf. S. Luc, XI, 41.
(28) S. Jacques, V, 1-3.
(29) S. Mathieu, V, 3.
(30) S. Jacques, V, 7, 8.
(31) S. Luc, VI, 20.
(32) I. Cor., XIII, 4.

(Suite à la page 3)



Le jubilé du cardinal Verdier

PARIS — S. E. le cardinal Verdier, archevêque de Paris, âgé de 73 ans, a fêté ces jours-ci le 50e anniversaire de son ordination sacerdotale. Le jubilaire a célébré une messe pontificale à Notre-Dame. Le cardinal Verdier a succédé au cardinal Dubois comme archevêque de Paris en 1929.

RAPPORT ANNUEL

des Commissaires du District scolaire de Saint-Boniface, no 1188, pour l'année terminée le 31 décembre 1936

ANNUAL REPORT

of the School Trustees for the School District of St. Boniface, No. 1188, for the year ended December 31, 1936

1. Etat de la caisse du Secrétaire-Trésorier / 1. Cash statement of the Secretary-Treasurer

Recettes—Receipts

Balance rapportée de l'an dernier	Last year's balance forward	$ 2,209.48
Octrois législatifs	Legislative grants	9,152.30
Levée municipale	Municipal levy	85,320.33
Produit de débentures	Proceeds from debentures	
Recettes diverses	Sundry receipts	275.62
Billets escomptés	Promissory notes discounted	
Enseignement aux non-résidants	Non-resident fees	3,196.70
TOTAL	TOTAL	$100,154.43

Dépenses—Payments

Salaires	Salaries		$ 56,885.45
Clôtures, réparations et remplacements	Fencing, repairs and replacements		1,102.18
Bâtisses, ameublement	Buildings, equipment		939.17
Entretien et nettoyage de l'école	Caretaking and cleaning school house		2,571.05
Chauffage, eau et lumière	Fuel, water and light		2,816.66
Bibliothèque	Library		378.08
Effets scolaires	Stationery & supplies, etc.		1,032.41
Transportation	Transportation		1,899.38
Emprunt à la banque:	Bank loan:		
Capital	Principal	$3,705.00	
Intérêt	Interest	28.42	
			3,733.42
Primes d'assurance:	Insurance premiums:		
Feu	Fire	$ 247.77	
Accident	Liability	226.00	
			473.77
Loyer et impôts	Rent and taxes		8,790.90
Comptes payables, 31 déc.	Accounts payable, Dec. 31, 1935		1,295.65
Remboursement à la Ville de Saint-Boniface	Refund—City of St. Boniface		15,235.53
Dépense totale	Total expenditure		$ 97,153.65
Balance actuelle au 31 déc. 1936	Present balance Dec. 31/36		3,000.78
TOTAL	TOTAL		$100,154.43

2. Bilan / 2. Balance Sheet

Actif—Assets

Balance réelle en mains	Balance as per cash statement	$ 3,000.78
District scolaire de Norwood	S.D. of Norwood No. 2113	17,608.15
Valeur des bâtisses, terrain et ameublement (estimée)	Value of Buildings, Site and equipment (estimated)	355,520.64
Comptes recevables	Accounts receivable	3,657.40
Assurance non-échue	Unexpired insurance	268.28
Ville de St-Boniface, 1932-33	City of St. Boniface 1932-33	33,719.21
TOTAL DE L'ACTIF	TOTAL ASSETS	413,774.46
Déficit	Liabilities over assets	
TOTAL	TOTAL	$413,774.46

Passif—Liabilities

Divers	Sundries	
Billets	Promissory notes	
Débentures à payer	Debentures outstanding	$150,955.86
Débentures en souffrance: Capital) Intérêt)	Debentures in arrears: Principal) Interest)	83,304.90
Découvert d'après état de caisse	Overdraft as per Cash Stat.	
Réserve pour taxes à recevoir	Reserve for taxes owing	35,356.21
Accounts payable	Comptes payables	1,082.58
Total du passif	Total liabilities	$270,699.55
Surplus	Assets over liabilities	143,074.91
TOTAL	TOTAL	$410,674.46

3. Certificat de Vérification

Nous, vérificateurs soussignés, certifions avoir examiné les livres et comptes de ce District Scolaire; que les états ci-dessus démontrent exactement les opérations de ce District Scolaire durant l'année et sa situation financière à la fin de l'année, au meilleur de notre connaissance et d'après les archives.

Signé à Saint-Boniface, Manitoba, ce 22e jour de mars 1937.

JOHN J. SHELLY, Vérificateur.

J.-A. MARION, Prés. de la Commission Scolaire.
LOUIS BETOURNAY, Secrétaire-Trésorier.

3. Audit Certificate

We, the undersigned Auditors, hereby certify that we have audited the books and accounts of this School District; that the above statements properly outline the operations of the District during the year and its position at the close of the year, according to the best of our information and as shown by the records.

Signed at St. Boniface, Manitoba, this 22nd day of March, 1937.

JOHN J SHELLY, C.A.

J. A. MARION, Chairman of Trustee Board.
LOUIS BETOURNAY, Secretary-Treasurer.

VOLUME XXIV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 21 AVRIL 1937 — NUMERO 50

Nul homme ne se connait lorsqu'il ne s'est pas regardé lui-même à la lueur de l'Hostie élevée au-dessus du ciboire.

François MAURIAC.

LA LIBERTÉ

Il est faux que tous les hommes aient les mêmes droits dans la société civile et qu'il n'existe aucune hiérarchie légitime.

Encyclique Divini Redemptoris.

Le Pape des Ouvriers

La partie de l'Encyclique *Divini Redemptoris* que nous publions dans ce numéro, — de beaucoup la plus importante, — traite des remèdes et moyens à employer pour combattre le communisme. Il nous a paru opportun d'en souligner les passages principaux, pour aider à en pénétrer les esprits.

Le Souverain Pontife commence par rappeler que son prédécesseur Léon XIII a exposé les principes directeurs de l'ordre économique et social dans son immortelle Encyclique *Rerum Novarum* (15 mai 1891) et que lui-même, dans son Encyclique *Quadragesimo Anno* (15 mai 1931), revenant sur le même sujet, a "*précisé le droit et la dignité du travail, les rapports de collaboration qui doivent exister entre ceux qui possèdent le capital et les travailleurs, le salaire dû en stricte justice à l'ouvrier pour lui et sa famille.*"

La lumineuse doctrine sociale de l'Eglise "*se tient à égale distance des erreurs extrêmes comme des exagérations des partis ou des systèmes qui s'y rattachent; elle garde toujours l'équilibre de la justice et de la vérité; elle réclame la juste mesure dans la théorie et en assure la réalisation progressive dans la pratique, s'efforçant de concilier les droits et les devoirs de tous, l'autorité avec la liberté, la dignité de l'individu avec celle de l'Etat . . .*"

Tous ceux, même les non-catholiques et les non-chrétiens, qui ont étudié cette doctrine reconnaissent sa grande valeur sociale. Les ennemis de l'Eglise l'accusent de n'avoir pas su conformer ses actes à ses principes, mais toute l'histoire du christianisme s'inscrit en faux contre pareille accusation. Pour les temps présents, il suffit de rappeler Léon XIII prenant avec tant d'énergie la défense de l'ouvrier contre le libéralisme tout-puissant. Il n'y aurait aujourd'hui ni socialisme ni communisme si ses enseignements avaient été suivis.

• • •

Mais comment faire passer cette doctrine dans la pratique de la vie?

"*Le remède fondamental consiste dans une rénovation sincère de la vie privée et publique selon les principes de l'Evangile chez tous ceux qui se glorifient d'appartenir au Christ, afin qu'ils soient vraiment le sel de la terre et préservent la société humaine de la corruption totale.*"

On constate partout des signes consolants de renouveau spirituel, mais il reste encore beaucoup à faire. "*Même dans les pays catholiques, un trop grand nombre de personnes ne sont pour ainsi dire que des catholiques de nom.*" Aucun souci de perfectionner leurs connaissances religieuses, d'acquérir des convictions plus intimes et plus profondes. Simple religion de façade qu'emporte le premier souffle de la tempête.

Le détachement des biens de la terre est plus nécessaire que jamais, à notre époque de matérialisme avide des biens et des jouissances terrestres. Il y a un remède encore plus efficace: cette charité "*patiente et bonne, qui sait éviter les airs de protection humiliante et toute ostentation . . .*

Voici un sérieux avertissement aux riches et aux jouisseurs:

Mais quand Nous voyons cette foule d'indigents accablés par la misère et pour des causes dont ils ne sont pas responsables, et à côté d'eux, tant de riches qui se divertissent sans penser aux autres, qui gaspillent des sommes considérables pour des choses futiles, Nous ne pouvons Nous empêcher de constater avec douleur que non seulement la justice n'est pas suffisamment observée, mais que le commandement de la charité reste encore incompris et n'est pas vécu dans la pratique quotidienne."

La vraie charité doit toujours tenir compte de la justice:

Une prétendue charité qui prive l'ouvrier du salaire auquel il a un droit strict n'a rien de la vraie charité, ce n'est qu'un titre faux, un simulacre de charité. L'ouvrier ne doit pas recevoir à titre d'aumône ce qui lui revient en justice; il n'est pas permis de se dérober aux graves obligations imposées par la justice en accordant quelques dons à titre de miséricorde. La charité et la justice imposent des devoirs, souvent par rapport au même objet, mais sous un aspect différent: lorsqu'il s'agit des obligations d'autrui envers eux, les ouvriers ont le droit de se montrer particulièrement sensibles par conscience de leur propre dignité.

• • •

S'adressant tout particulièrement aux patrons et industriels chrétiens, le Souverain Pontife leur dit:

"*Songez à vos responsabilités. Il est malheureusement trop vrai que les pratiques admises en certains milieux catholiques ont contribué à ébranler la confiance des travailleurs dans la religion de Jésus-Christ. On ne voulait pas comprendre que la charité chrétienne exige la reconnaissance de certains droits qui appartiennent à l'ouvrier et que l'Eglise lui a explicitement reconnus. Que faut-il penser des manoeuvres de quelques patrons catholiques qui, en certains endroits, ont réussi à empêcher la lecture de Notre Encyclique QUADRAGESIMO ANNO, dans leurs églises patronales? Que dire de ces industriels catholiques qui n'ont cessé jusqu'à présent de se montrer hotiles à un mouvement ouvrier que Nous avons Nous-même recommandé? N'est-il pas déplorable qu'on ait parfois abusé du droit de propriété, reconnu par l'Eglise, pour frustrer l'ouvrier du juste salaire et des droits sociaux qui lui reviennent?*"

Et pour que le programme économique et social soit complet, le Saint-Père ajoute:

"*Mais la justice sociale demande que les ouvriers puissent assurer leur propre subsistance et celle de leur famille par un salaire proportionné; qu'on les mette en mesure d'acquérir un modeste avoir, afin de prévenir ainsi un paupérisme général qui est une véritable calamité; qu'on leur vienne en aide par un système d'assurances publiques ou privées qui les protègent au temps de la vieillesse, de la maladie ou du chômage. En résumé, Nous réitérons la déclaration que Nous avons faite dans l'Encyclique QUADRAGESIMO ANNO: "L'organisme économique et social sera sainement constitué et atteindra sa fin, alors seulement qu'il procurera à tous et à chacun de ses membres tous les biens que les ressources de la nature et de l'industrie, ainsi que l'organisation vraiment sociale de la vie économique, ont le moyen de leur procurer. Ces biens doivent être assez abondants pour satisfaire aux besoins d'une honnête subsistance et pour élever les hommes à ce degré d'aisance et de culture qui, pourvu qu'on en use sagement, ne met pas obstacle à la vertu, mais en facilite au contraire singulièrement l'exercice.*"

Après cette admirable Encyclique, — véritable charte des travailleurs, — Pie XI mérite d'être appelé, tout comme son illustre prédécesseur Léon XIII, le *Pape des Ouvriers*.

Donatien FREMONT.

L'abbé Olivier Maurault devient prélat domestique

MONTREAL — Le Saint-Siège, qui donnait récemment son approbation définitive aux constitutions de l'Université de Montréal, vient de lui témoigner sa bienveillance par une marque nouvelle.

Monseigneur l'administrateur du diocèse, en personne, a remis à M. le Recteur un bref de Rome qui le fait prélat de la maison de Sa Sainteté et le désigne dorénavant comme Monseigneur Olivier Maurault.

LES DIOCÈSES DE LA SASKATCHEWAN

On y trouve des catholiques appartenant à vingt races différentes — Le groupe de langue française est le plus considérable dans les diocèses de Gravelbourg et de Prince-Albert — Les Allemands l'emportent dans les diocèses de Régina et de Saskatoon.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur mettant sous les yeux des statistiques touchant la composition ethnique des diocèses de la Saskatchewan. Ces chiffres sont extraits d'un rapport officiel fourni par M. R.-H. Coats, statisticien du Dominion.

Chacun de ces diocèse compte des fidèles d'au moins vingt races différentes.

On remarquera que les catholiques de langue française forment le groupe le plus considérable dans les diocèses de Gravelbourg et de Prince-Albert, tandis que ceux de langue allemande occupent la même position dans les diocèses de Régina et de Saskatoon, ainsi que dans l'abbaye Nullius de Muenster.

Les catholiques représentent une minorité dans les quatre diocèses réguliers, mais il constituent la majorité dans l'abbaye de Muenster (13,102, dont plus de la moitié de langue allemande, sur 20,037).

A noter aussi que la partie nord de la province, comprise dans les vicariats apostoliques du Keewatin et du Mackenzie, compte une majorité catholique (2,958 sur 4,824), en grande partie de race indienne.

Diocèse de Gravelbourg

Population totale, 124,885.
Population catholique, 29,939.
Population non-catholique, 94,946.

Principaux groupes de population (totale): Allemands, 22,452; Anglais, 22,150; Irlandais, 14,951; Ecossais, 14,648; Scandinaves, 13,914; Français, 11,590; Russes, 6,853; Hollandais, 6,145; Roumains, 2,319; Polonais, 1,601; Autrichiens, 1,406; Ukraniens, 1,159.

Principaux groupes de population catholique: Français, 10,839; Allemands, 5,711; Russes, 3,367; Irlandais, 2,643; Polonais, 1,1221; Autrichiens, 1,039; Belges, 803; Anglais, 645; Ukraniens, 630; Ecossais, 553; Roumains, 543; Hongrois, 471; Tchèques, 438.

Diocèse de Régina

Population totale, 423,683.
Population catholique, 101,580.
Population non-catholique, 322,103.

Principaux groupes de population (totale): Anglais, 98,468; Ecossais, 56,544; Allemands, 54,884; Irlandais, 47,285; Ukraniens, 38,618; Scandinaves, 32,430; Russes, 15,852; Français, 13,040; Hongrois, 7,960; Roumains, 6,406; Indiens, 4,758; Hollandais, 4,467; Juifs, 3,053; Tchèques, 3,137, Belges, 2,288; Chinois et Japonais, 1,574.

Principaux groupes de population catholique:

Ukraniens, 22,855; Allemands, 18,581; Polonais, 12,136; Français, 10,736; Irlandais, 6,422; Autrichiens, 5,825; Hongrois, 5,738; Russes, 4,000; Anglais, 2,588; Indiens, 2,544; Ecossais, 2,194; Belges, 2,054; Tchèques, 2,006; Roumains, 1,884.

Diocèse de Prince-Albert

Population totale, 178,799.
Population catholique, 51,185.
Population non-cathlique, 127,614.

Principaux groupes de population (totale): Anglais, 39,100; Ecossais, 21,634; Français 19,087; Allemands, 17,824; Irlandais, 16,745; Scandinaves, 15,531; Ukraniens, 15,131; Hollandais, 6,449; Indiens, 5,794; Polonais, 6,161; Russes, 5,383; Hongrois, 2,232; Autrichiens, 2,231; Chinois et Japonais, 440.

Principaux groupes de population catholique:

Français, 17,551; Ukraniens, 9,791, Polonais, 5,233; Allemands, 3,905, Indiens, 2,989; Irlandais, 2,843; Hongrois, 1,420; Anglais, 1,398; Autrichiens, 1,384; Russes, 1,129; Ecossais, 1,079; Belges, 705; Tchèques, 353; Italiens, 229.

Diocèse de Saskatoon

Population totale, 169,557.
Population catholique, 35,215.
Population non-catholique, 134,342.

Principaux groupes de population (totale): Anglais, 43,486; Allemands, 25,644; Ecossais, 27,554; Irlandais, 23,914; Scandinaves, 9,660; Hollandais, 7,447; Russes, 6,718; Ukraniens, 6,563; Français, 5,664; Polonais, 2,752; Autrichiens, 1,693; Hongrois, 1,486; Juifs, 906; Tchèques, 863; Finlandais, 793; Chinois et Japonais, 744; Belges, 478; Indiens, 402.

Principaux groupes de population catholique:

Allemands, 11,424; Français, 4,284; Ukraniens, 4,196; Irlandais, 3,585; Russes, 2,712; Polonais, 2,087; Autrichiens, 1,281; Anglais, 1,190; Ecossais, 881; Tchèques, 661; Belges, 407; Hollandais, 246; Italiens, 244.

Abbaye Nullius de Muenster

Population totale, 20,037.
Population catholique, 13,102.
Population non-catholique, 6,935.

Principaux groupes de population (totale): Allemands, 8,334; Anglais, 2,165; Ukraniens, 1,914; Irlandais, 1,144; Français, 1,142; Scandinaves, 1,079; Hongrois, 1,052; Ecossais, 986; Autrichiens, 658; Russes; 552; Polonais, 363; Hollandais, 171; Belges, 85.

Principaux groupes de population catholique:

Allemands, 7,441; Ukraniens, 1,683; Français, 1,099; Hongrois, 934; Autrichiens, 619; Polonais, 322; Russes, 295; Irlandais, 225; Belges, 78.

Vicariats apostoliques du Keewatin et du Mackenzie

Les vicariats apostoliques du Keewatin et du Mackenzie englobent la partie nord de la Saskatchewan. Ils comprennent, dans les limites de la province, une population totale de 4,824, dont 4,018 Indiens et Esquimaux et une population catholique de 2,958, dont 2,587 Indiens et Esquimaux.

JUSTES PAROLES

Le vrai visage de la France

M. Raymond, président du conseil municipal de Paris, au Cercle universitaire de Montréal, lors du déjeuner offert par la ville aux délégués de la Mission nationale française:

"Telles nouvelles alarmantes qui vous parviennent au sujet de la politique française, sont, bien qu'étant le reflet de faits véridiques, le fruit d'une chasse aux sensations. Les journaux—et j'en sais quelque chose parce que je suis moi-même journaliste—vivent surtout et avant tout de nouvelles sensationnelles. Ils n'écrivent que de mauvaises nouvelles, car les bonnes nouvelles ne sont tout simplement pas des nouvelles. Ils ne parlent pas de ce qui va bien, cela tenant trop du normal, de l'ordinaire. Aussi faut-il tamiser l'information au travers des nécessités du reportage moderne.

La nation française est faite, surtout, de l'élément paysan, comme chez vous; d'un élément paysan qui maintient ses contacts fréquents, constants, avec le modernisme métropolitain qui diffuse la pensée. Voilà précisément pourquoi il y a lieu de croire en l'avenir de la France, où le spirituel domine encore et dominera toujours, nous l'espérons, les considérations secondaires du matériel."

Le vrai sens de notre loyalisme

S. E. Mgr Courchesne, évêque de Rimouski, lors du passage de la délégation française à Lachine:

"Votre passage sera un réconfort pour notre jeunesse, pour qu'elle continue à prendre chez vous non pas ce qui est étranger à vous, mais ce qui est la vraie France. Vous êtes un témoignage de la France immortelle; nous voulons être, nous, un document. Nous voulons, en outre, trouver chez vous non pas seulement de la sympathie, même de la pitié, mais de la franche amitié. Nous voulons que les Français, dans les pays britanniques qu'ils visitent où vivent des groupes français, n'attachent pas plus d'importance que nous-mêmes au loyalisme britannique, qu'ils n'exagèrent pas l'importance que joue et que doit jouer la civilisation anglo-saxonne."

Londres propose une médiation en Espagne

LONDRES—Les grandes puissances considèrent présentement un projet de médiation en vue de mettre fin à la guerre civile d'Espagne.

La Grande-Bretagne, désireuse de saisir la première occasion de terminer cette guerre mais consciente des dangers d'une action précipitée, aurait recommandé de tenir ce projet en suspens jusqu'à ce que ses chances de succès soient bien assurées.

On a généralement ici l'impression: 1. que les nationalistes ne peuvent pas gagner s'ils ne sont pas aidés ouvertement par les puissances fascistes, ce qui risque de provoquer une explosion en Europe; 2. qu'il n'y a pas de victoire décisive en vue pour l'une ou l'autre faction, bien que l'Espagne soit déjà saignée à blanc et qu'il se soit tué plus de monde en 10 mois que dans les 4 années de la guerre civile américaine; 3. que s'il se produisait un triomphe réellement important pour l'une des factions, il s'ensuivrait une période de massacres qui ferait pâlir le sanglant record de ces derniers mois.

L'ENCYCLIQUE "DIVINI REDEMPTORIS"

(Suite de la page 2)

47.—Mais quand Nous voyons cette foule d'indigents accablés par la misère et pour des causes dont ils ne sont pas responsables, et à côté d'eux, tant de riches qui se divertissent sans penser aux autres, qui gaspillent des sommes considérables pour des choses futiles, Nous ne pouvons Nous empêcher de constater avec douleur que non seulement la justice n'est pas suffisamment observée, mais que le commandement de la charité reste encore incompris et n'est pas vécu dans la pratique quotidienne. Aussi, Vénérables Frères, Nous désirons que par la parole et la plume on s'attache à faire mieux connaître ce précepte divin, signe précieux et marque distinctive des vrais disciples du Christ. En nous apprenant à voir Jésus lui-même dans ceux qui souffrent, la charité nous fait un devoir d'aimer nos frères comme le Divin Sauveur nous a aimés, jusqu'au renoncement, et, s'il le faut, jusqu'au sacrifice de la vie. Que l'on médite souvent les paroles consolantes mais en même temps terribles que le Juge Suprême prononcera dans la sentence du Jugement dernier: "Venez, les bénis de mon Père: — car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire, — En vérité, je vous le dis, toutes les fois que vous l'avez fait au plus petit de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait" (33). Et d'autre part: "Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel: — car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire. — En vérité, je vous le dis, chaque fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces petits, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait." (34)

48.—Ainsi donc, pour mériter la vie éternelle, pour être en mesure de secourir efficacement les pauvres, il faut revenir à une vie plus modeste, renoncer aux plaisirs, souvent coupables, que le monde actuel offre si abondamment, en un mot, s'oublier soi-même par amour du prochain. Le "commandement nouveau" (comme l'appelle Notre-Seigneur) (35), la charité chrétienne contient une puissance divine de régénération; si on l'observe fidèlement, elle fera naitre dans les âmes une paix intérieure que le monde ne connait pas; elle apportera un remède efficace aux maux qui tourmentent l'humanité.

Devoirs de stricte justice

49.—Mais pour être authentiquement vraie, la charité doit toujours tenir compte de la justice. L'Apôtre nous enseigne que "celui qui aime son prochain a accompli la loi"; et il en donne la raison: "ces commandements: Tu ne commettras point d'adultère; tu ne tueras point; tu ne déroberas point, et ceux qu'on pourrait citer encore, se résument dans cette parole: Tu aimeras ton prochain comme toi-même." (36) Puisque, selon l'Apôtre, tous les devoirs se ramènent au seul précepte de la charité, cette vertu commande aussi les obligations de stricte justice, comme le devoir de ne pas tuer et de ne pas commettre de vol; une prétendue charité qui prive l'ouvrier du salaire auquel il a un droit strict n'a rien de la vraie charité, ce n'est qu'un titre faux, un simulacre de charité. L'ouvrier ne doit pas recevoir à titre d'aumône ce qui lui revient en justice; il n'est pas permis de se dérober aux graves obligations imposées par la justice en accordant quelques dons à titre de miséricorde. La charité et la justice imposent des devoirs, souvent par rapport au même objet, mais sous un aspect différent: lorsqu'il s'agit des obligations d'autrui envers eux, les ouvriers ont le droit de se montrer particulièrement sensibles par conscience de leur propre dignité.

50.—Aussi Nous Nous adressons tout particulièrement à vous, patrons et industriels chrétiens, dont la tâche est souvent si difficile parce que vous portez le lourd héritage des fautes d'un régime économique injuste, qui a exercé ses ravages durant plusieurs générations; songez à vos responsabilités. Il est malheureusement trop vrai que les pratiques admises en certains milieux catholiques ont contribué à ébranler la confiance des travailleurs dans la religion de Jésus-Christ. On ne voulait pas comprendre que la charité chrétienne exige la reconnaissance de certains droits qui appartiennent à l'ouvrier et que l'Eglise lui a explicitement reconnus. Que faut-il penser des manoeuvres de quelques patrons catholiques qui, en certains endroits, ont réussi à empêcher la lecture de Notre Encyclique Quadragesimo anno, dans leurs églises patronales? Que dire de ces industriels catholiques qui n'ont cessé jusqu'à présent de se montrer hostiles à un mouvement ouvrier que Nous avons Nous-même recommandé? N'est-il pas déplorable qu'on ait parfois abusé du droit de propriété, reconnu par l'Eglise, pour frustrer l'ouvrier du juste salaire et des droits sociaux qui lui reviennent?

Justice sociale

51.—En effet, outre la justice commutative, il y a aussi la justice sociale, qui impose des devoirs auxquels patrons et ouvriers n'ont pas le droit de se soustraire. C'est précisément la fonction de la justice sociale d'imposer aux membres de la communauté tout ce qui est nécessaire au bien commun. Mais de même que dans l'organisme vivant ont pourvoit aux besoins du corps entier en donnant à chacune des parties et à chacun des membres ce qu'il leur faut pour remplir leurs fonctions, ainsi dans l'organisme social, pour assurer le bien commun de toute la collectivité, il faut accorder à chacune des parties et à chacun des membres, c'est-à-dire à des hommes qui ont la dignité de personnes, ce qui leur est nécessaire pour l'accomplissement de leurs fonctions sociales. La réalisation de la justice sociale produira une activité intense de toute la vie économique, dans la paix et dans l'ordre, manifestant ainsi la santé du corps social, tout comme la santé du corps humain se reconnait à l'harmonieuse et bienfaisante synergie des activités organiques.

52.—Mais la justice sociale demande que les ouvriers puissent assurer leur propre subsistance et celle de leur famille par un salaire proportionné; qu'on les mette en mesure d'acquérir un modeste avoir, afin de prévenir ainsi un paupérisme général qui est une véritable calamité; qu'on leur vienne en aide par un système d'assurances publiques ou privées qui les protègent au temps de la vieillesse, de la maladie ou du chômage. En résumé, Nous réitérons la déclaration que Nous avons faite dans l'Encyclique **Quadragesimo anno**: "L'organisme économique et social sera sainement constitué et atteindra sa fin, alors seulement qu'il procurera à tous et à chacun de ses membres tous les biens que les ressources de la nature et de l'industrie, ainsi que l'organisation vraiment sociale de la vie économique, ont le moyen de leur procurer. Ces biens doivent être assez abondants pour satisfaire aux besoins d'une honnête subsistance et pour élever les hommes à ce degré d'aisance et de culture qui, pourvu qu'on en use sagement, ne met pas obstacle à la vertu, mais en facilite au contraire singulièrement l'exercice" (37).

53.—Comme il arrive de plus en plus dans le salariat, la justice ne peut être observée par chacun que si tous s'accordent à la pratiquer ensemble moyennant des institutions qui relient les uns aux autres les employeurs afin d'éviter une concurrence incompatible avec la justice due aux travailleurs; alors, le devoir des entrepreneurs et des patrons est de promouvoir, de soutenir ces institutions nécessaires qui deviennent le moyen normal par lequel la justice peut être satisfaite. Mais que les travailleurs se souviennent aussi de leurs devoirs de charité et de justice à l'égard des employeurs; qu'ils en soient bien persuadés, c'est en respectant ces obligations qu'ils pourront mieux sauvegarder leurs propres intérêts.

54.—Et si l'on considère l'ensemble de la vie économique, — Nous l'avons dit déjà dans Notre Encyclique Quadragesimo anno — ce n'est que par un corps d'institutions professionnelles et interprofessionnelles, fondées sur des bases solidement chrétiennes, reliées entre elles et formant sous des formes diverses, adaptées aux régions et aux circonstances, ce qu'on appelait la Corporation, ce n'est que par ces institutions que l'on pourra faire régner dans les relations économiques et sociales l'entr'aide mutuelle de la justice et de la charité.

Etude et diffusion de la doctrine sociale

55.—Pour donner à cette action sociale une plus grande efficacité, il est indispensable d'étudier et de faire connaître toujours davantage les problèmes sociaux à la lumière de la doctrine de l'Eglise, et sous l'égide de l'Autorité établie par Dieu dans l'Eglise. Si la conduite de certains catholiques a laissé à désirer dans le domaine économique et social, la cause en fut souvent que ces catholiques ne connaissaient pas assez, n'avaient pas assez médité les enseignements des Souverains Pontifes sur ce sujet. Aussi est-il absolument nécessaire de développer dans toutes les classes de la société une formation sociale plus intense, en rapport avec les degrés divers de culture intellectuelle, et de n'épargner aucun soin, aucune industrie pour assurer aux enseignements de l'Eglise la plus large diffusion, surtout parmi la classe ouvrière. Que les esprits soient éclairés par la sûre lumière de la doctrine catholique; que les volontés soient inclinées à la suivre et à l'appliquer, comme norme de la vie morale, par l'accomplissement consciencieux des multiples devoirs sociaux. On combattra ainsi cette incohérence, cette discontinuité dans la vie chrétienne, que Nous avons déplorée tant de fois, et qui fait que certains hommes, apparemment fidèles à remplir leurs devoirs religieux, mènent, avec cela, par un déplorable dédoublement de conscience, dans le domaine du travail, de l'industrie ou de la profession, dans leur commerce ou leur emploi, une vie trop peu conforme aux exigences de la justice et de la charité chrétiennes; d'où scandale pour les faibles, et facile prétexte offert aux méchants de jeter sur l'Eglise elle-même le discrédit.

56.—A cette oeuvre de rénovation, la presse catholique peut largement contribuer. La presse peut et doit, tout d'abord, s'efforcer, sous des formes variées et attrayantes, de faire toujours mieux connaître la doctrine sociale; donner des informations exactes, mais suffisamment abondantes, sur l'activité des ennemis, et des indications sur les moyens de combat qui se sont révélés plus efficaces dans les divers pays; enfin, proposer des suggestions utiles et mettre en garde contre les ruses et les tromperies avec lesquelles les communistes s'appliquent et sont déjà parvenus à gagner à leur cause des hommes qui sont pourtant de bonne foi.

Se prémunir contre les ruses du communisme

57.—Sur ce dernier point, Nous avons déjà insisté dans Notre allocution du 12 mai de l'année dernière, mais Nous croyons nécessaire, Vénérables Frères, d'attirer de nouveau, d'une façon spéciale, votre attention. Le communisme athée s'est montré au début, tel qu'il était, dans toute sa perversité, mais bien vite il s'est aperçu que de cette façon il éloignait de lui les peuples; aussi a-t-il changé de tactique et s'efforce-t-il d'attirer les foules par toutes sortes de tromperies, en dissimulant ses propres desseins sous des idées en elles-mêmes bonnes et attrayantes. Ainsi, voyant le commun désir de paix, les chefs du communisme feignent d'être les plus zélés fauteurs et propagateurs du mouvement pour la paix mondiale; mais, en même temps, ils excitent à une lutte de classes qui fait couler des fleuves de sang, et sentant le manque d'une garantie intérieure de paix, ils recourent à des armements illimités. Ainsi encore, sous divers noms qui ne font pas même allusion au communisme, ils fondent des associations et des revues, dans le but de faire pénétrer leurs idées en des milieux dont l'accès leur eût été difficile autrement; bien plus, ils tentent, avec perfidie, de s'infiltrer jusqu'en des associations franchements catholiques et religieuses. Ainsi, sans rien abandonner de leurs principes pervers, ils invitent les catholiques à collaborer avec eux sur le terrain humanitaire et charitable comme on dit, en proposant parfois même des choses entièrement conformes à l'esprit chrétien et à la doctrine de l'Eglise. Ailleurs, ils poussent l'hypocrisie jusqu'à faire croire que le communisme, dans les pays de plus grande foi et de civilisation plus avancée, revêtira un aspect plus doux, n'empêchera pas le culte religieux et respectera la liberté de conscience. Il y en a même qui, s'en rapportant à certaines modifications introduites depuis peu dans la législation soviétique, en concluent que le communisme est près d'abandonner son programme de lutte contre Dieu.

58.—Veillez, Vénérables Frères, à ce que les fidèles ne se laissent pas tromper. Le communisme est intrinsèquement pervers, et l'on ne peut admettre sur aucun terrain la collaboration avec lui de la part de quiconque veut sauver la civilisation chrétienne. Si quelques-uns, induits en erreur, coopéraient à la victoire du communisme dans leur pays, ils tomberaient les premiers, victimes de leur égarement; et plus les régions où le communisme réussit à pénétrer se distinguent par l'antiquité et la grandeur de leur civilisation chrétienne, plus la haine des "sans-Dieu" se montrera dévastatrice.

(A Suivre)

(33) S. Mathieu, XXV, 34-40.
(34) S. Mathieu, XXV, 41-45.
(35) S. Jean, XIII, 34.
(36) Ep. aux Romains, XIII, 8, 9.

(37) Lettre Encycl. Quadragesimo anno, 15 mai 1931 (A. A. S., vol. XXIII, 1931, p. 202).

Mort de Mgr Ryan, évêque de Pembroke

PEMBROKE — Son Excellence Mgr Patrick-Thomas Ryan, évêque de Pembroke, est mort. Il était âgé de 72 ans. En mauvaise santé depuis quelque temps, Mgr Ryan vaquait quand même à ses occupations. Il officiait même à la messe dimanche dernier.

Il était né en Irlande en 1864. Son père vint s'établir au Canada en 1870, à Pembroke. Mgr Ryan fit ses études à l'Université d'Ottawa et y prit ses diplômes en 1884. Il fit ses études théologiques au Grand séminaire de Montréal. Mgr Lorrain lui conféra le sacerdoce en 1887. Mgr Ryan fut confrère de Mgr Forbes, aujourd'hui archevêque d'Ottawa, au Grand Séminaire. Ordonné prêtre une année plus tard, il fut aussi sacré évêque une année après lui.

Il était évêque de Pembroke depuis 1912.

Saint-Boniface

A l'archevêché

Commission diocésaine du catéchisme

La commission diocésaine du catéchisme a eu une assemblée lundi de cette semaine à l'Archevêché. Le concours de catéchisme a été fixé au 29 mai. Ce concours s'adresse aux élèves du Grade VI et porte sur la matière du catéchisme en entier. Les élèves qui ont composé l'an dernier au grade VI et n'ont pas passé peuvent se reprendre et bien qu'ils n'aient droit à aucun des prix, ils ont cependant droit aux diplômes qui seront distribués lors de la fête de la doctrine chrétienne. MM. les curés recevront bientôt les questions et les règlements relatifs au concours.

A la cathédrale

Chez nos Jeunes Gens

Les Jeunes Gens de la paroisse auront leur heure d'adoration sous la direction de M. l'abbé Lévêque jeudi de cette semaine, de 11 heures du soir à minuit. Dimanche prochain aura lieu la communion générale des Jeunes Gens.

Cercle Ouvrier

La fête patronale de saint Joseph a été célébrée dimanche à la cathédrale. Cette fête a coutume d'être aussi celle des ouvriers. Pour des raisons importantes, cette fête a été renvoyée au premier dimanche de mai. Ce sera donc le 2 mai que nos ouvriers fêteront leur saint patron par une communion et autres prières.

Soirée du Cercle local de l'Association d'Education

Dimanche prochain, 25 avril, aura lieu à 8 h., dans la salle de l'école Provencher, la soirée mensuelle du Cercle local de l'Association d'Education.

Le conférencier sera le R. P. Denys Jubinville, O.M.I., curé du Sacré-Coeur de Winnipeg. Le titre de sa causerie est: "Vendre, donner ou garder le mouton?..."

Le programme récréatif, confié aux élèves du Jardin de l'Enfance Langevin, comprend:

1.—Causerie: "Les Animaux dans l'Evangile".

2.—Dialogue: "Grandeur des Petits."

3.—Saynète: "L'Ours de Russie."

4.—Choeur: "Au Manitoba."

L'entrée est gratuite et tous sont les bienvenus.

Décès de Mme Henri Painchaud

Saint-Boniface vient de perdre une personne de bien dans la personne de Mme Henri-Painchaud, née Maria Cinq-Mars, qui est décédée samedi soir le 17, à sa résidence, 686, rue du Collège, dans sa soixantième année.

Elle était très avantageusement connue aussi bien à Winnipeg qu'à Saint-Boniface où elle a vécu 53 ans. En 1902, elle épousa Henri Painchaud qui lui survit ainsi que quatre filles, Madeleine, Annette, Marthe et Béatrice. Présidente du Cercle Ste-Elisabeth depuis plusieurs années, et à deux reprises différentes; présidente aussi pendant quelque temps de la "Saint-Boniface Clothing Assistance Association", Mme Painchaud voua la majeure partie de sa vie au service des pauvres et de ceux qui souffrent. Elle faisait partie également du Comité Protecteur des Guides de l'Institut Saint-Joseph, et était membre de l'exécutif du Cercle local de l'Association d'Education.

Ses nombreux amis la regretteront longtemps pour les charmantes qualités de coeur et d'esprit dont elle était douée.

Mme Painchaud mérite mieux que ces notes sommaires déposées sur sa tombe encore fraiche. Nous comptons lui offrir dans la Liberté de la semaine prochaine l'hommage d'un article plus digne de sa mémoire.

Ses funérailles ont eu lieu mardi matin à la cathédrale à 9 heures.

Mgr Jubinville officiait, avec le R. P. Joseph Beaupré, S.J., comme diacre et M. l'abbé L. Blais, comme sous-diacre.

On remarquait au choeur: R. P. Béliveau, S.J., R. P. M. Dussault, O.M.I., RR. PP. Bertrand, Faure, Mailhot, MM. les abbés Senez, de Somerset, Boulef, Primeau, Decosse et Lévêque.

Porteurs d'honneur: Son honneur le juge Bernier, le magistrat Henri Lacerte, MM. Alexandre La Rivière, William McDougall, J.-A. Marion, le major Lavoie.

Porteurs: MM. John Brassington, Adolphe Huot, Wm Raymond, Georges-Henri Bérubé, Bellefeuille, J.-B. Poitras.

Ont fait la quête, Mmes W. Raymond et A. Larivière. Mmes J. Dumouchel, W. Ledoux, E. Lévêque, A. Huot, dames de Sainte-Anne, portaient les cordons du drap mortuaire.

La chorale du Collège a fait les frais du chant. Mme Dugal touchait l'orgue.

L'inhumation eut lieu dans le terrain de famille du cimetière de la cathédrale.

A la famille éplorée, la Liberté offre l'expression de sa profonde et sincère sympathie.

A l'hôtel de ville

Le conseil a reçu l'assurance que sa demande au conseil de ville de Winnipeg pour le changement du nom de l'avenue Water en celui d'avenue Saint-Boniface sera considérée. Inutile de le dire, ce changement de nom serait bien vu de la population de Saint-Boniface et serait un premier pas dans l'amélioration de l'entrée de la ville par le pont Provencher.

• • •

Les échevins Nault et Hébert ayant été nommés pour voir à l'obtention de subsides pour travaux publics, M. Nault, qui a entrevu à ce sujet les gouvernements provincial et fédéral, a fait au conseil un intéressant rapport. Une somme de $60,000, payée à part égale par les deux gouvernements, serait obtenue pour les travaux de diversion des eaux de la Seine, du canal Springfield et d'un projet de parc. Il est cependant regrettable que la construction d'un mur de revêtement de la rivière Rouge à l'embouchure de l'Assiniboine n'ait pu être considéré cette année.

Le besoin très urgent de travaux publics pour combattre le chômage peut se démontrer par le budget 1937 de la ville qui comporte un estimé de $305,539.50 pour l'assistance publique et un montant de $47,100, pour soins et charité, soit une moyenne respective de 39.4% et 6.2%. Il est juste de dire qu'une partie en est payée par les gouvernements, mais, somme toute, ce sont toujours des dépenses payées par les contribuables.

• • •

Par les soins de l'unité sanitaire, une inspection sanitaire des maisons de la ville sera faite. Cela mettra au point les rumeurs souvent fort exagérées de maisons insalubres ou surpeuplées dans la ville.

• • •

Le conseil a nommé temporairement Mlle Van Belleghem, du bureau de l'ingénieur, au poste de caissière. De nouveau, le bureau du trésorier engage les contribuables qui ont l'intention de bénéficier de l'escompte de 5 pour cent pour les paiements des taxes en avril à ne pas attendre les derniers jours, afin d'éviter l'encombrement. Des avis ont été affichés demandant au public de voir à ce que tout argent versé à la ville porte sur le reçu l'impression de la caisse enregistreuse: le mot "payé" et la date de paiement.

• • •

L'ancien terrain de jeu situé à Norwood va devenir un parc public sous le nom de "Coronation park". Pour cette année, le nivelage du terrain sera fait par la ville et les frais d'embellissement par un comité de citoyens et de souscriptions volontaires.

• • •

La demande d'informations et d'achats de terrains de la ville pour fins diverses se continue et tient le comité des propriétés fort occupé.

Partie de cartes à l'Institut Collégial Saint-Joseph

Ce soir, mercredi 21 avril, à l'Institut Collégial St-Joseph, se donnera une partie de cartes organisée par le "Cercle Ste-Cécile" au profit de la décoration de la cathédrale.

Un "concert-surprise" ouvrira la soirée et l'on vous prie d'être là à 8 heures très précises.

Récital Ritagliati

Clelio Ritagliati, qui doit partir pour l'Angleterre sous peu, donnera un récital à l'Académie Provencher le 26 avril. Le jeune artiste a été choisi comme boursier et ira se parfaire en Angleterre. Nos compatriotes auront à coeur d'encourager ce jeune virtuose en assistant à son concert le 26.

Audition musicale

Deuxième audition musicale à l'Institut Collégial Saint-Joseph, dimanche dernier. Une vingtaine d'élèves nous firent admirer la souplesse de leur jeu et l'aisance avec laquelle elles savent mettre en valeur les morceaux au programme. L'instruction musicale donnée à l'Institut est toujours remarquable pour la technique, le fini et l'interprétation.

Patricia Beaubien nous chanta "A Fairy Song", de Arne, et "La Chère Maison", de Dalcroze. Suzanne Lemieux interpréta le morceau de violon "Passepied," de Gillet. Au piano d'accompagnement, Denise Guyot et Gabrielle Bruyère. Les autres élèves qui prirent part au programme sont: L. Rémillard, H. Stankovic, J. Parry, Thérèse André, J. Merlevede, M. Montagnon, L. Degagné, T. Guertin, L. Janssens, A. Paul, M.-C. Perras, M. Fraser, L. Léger, J. Paquin, T. Gauthier, M. Béghin, S. Parent, A. Fronzman, G. Corbeil, S. Lemieux, M. Masterton, F. Brodeur, G. Bruyère.

M.-J. M.

Anciens Elèves du Collège

Samedi dernier a eu lieu un dîner de famille au collège, alors que les "Anciens" ont présenté leurs souhaits aux nouveaux bacheliers et finissants de cette année. Une cinquantaine d'Anciens avaient répondu à l'appel.

Le docteur Trudel, Président général de l'Association des Anciens, présidait. Il avait à ses côtés Son Excellence Mgr Béliveau, Mgr Jubinville, le R. P. Recteur et plusieurs autres religieux et ecclésiastiques. Le R. P. M. Caron, S.J., nous fit entendre la voix de ses petits lapins en une série de chansons où l'on nous a décrit les finissants en termes spirituels et amusants. (Ces chants avaient été arrangés par le R. P. Hardy, S.J.)

L'orateur de la circonstance, M. le Dr Georges Laflèche, parla aux nouveaux bacheliers de la vie qui les attendait et leur donna des bons conseils. Il le fit avec une mesure et une connaissance de la vie très remarquables. Quant à la forme, on y discernait le souci du mot précis, de la pensée exacte. Le tout manifestait d'ailleurs une belle culture générale. Les conseils de l'orateur furent écoutés religieusement. Le tout pourrait se résumer ainsi: travail, patience, charité, fermeté.

M. Raymond Gauthier, finissant, en termes choisis, répondit à l'orateur, lui disant toute sa reconnaissance. M. Gauthier parla des ambitions des finissants et en profita pour remercier les RR. PP. Jésuites et les "Anciens". M. Richard Hines exécuta ensuite un morceau de Grieg au piano. Les convives se séparèrent enchantés.

PETITES NOTES

M. H. Dupont est de retour à St-Lazare, après une absence de six mois à la Côte du Pacifique.

AU COLLEGE

Résultats mensuels
Mars

Philosophie II
Excellence, L. Lahaie, A. Arnal.
Diligence, A. Arnal, J. Brunet.
Honneurs, L. Lahaie.

Philosophie I
Excellence, G. Létienne, L. Rémillard.
Diligence, G. Létienne, L. Rémillard.
Honneurs, E. Pelletier.

Rhétorique
Excellence, L. Deniset, A. Monnin.
Diligence, P. Brunet, A. Barnabé.
Honneurs, G. Guilbault.

Belles-Lettres
Excellence, C. Bissonnette, L. Sabourin.
Diligence, E. Vermander, C. Empson.
Honneurs, D. Roy.

Versification
Excellence, B. Doutre, E. Turenne.
Diligence, M. Asselin, G. Verstraete.
Honneurs, M. Bonneville.

Méthode
Excellence, J. Bruyère et M. Lévêque.
Diligence, J.-A. Comeault, G. Joyal.
Honneurs, A. De Pape et R. Roy.

Syntaxe
Excellence, G. Jolicoeur, E. Pelletier.
Diligence, F. Rainville, P. Raymond.
Honneurs, P. Raymond et L. Trottier.

Eléments latins
Excellence, M. Philippe, M. Arpin.
Diligence, R. Sicotte, L. Masson.
Honneurs, M. Philippe, H. Richard et G. Pelletier.

Eléments français
Excellence, G. Brunet, R. Dionne.
Diligence, J. Lemire, R. Dionne.
Honneurs, R. Vouriot.

Commerce II
Excellence, A. Aubertin, F. Cheramy.
Diligence, C. Magne, A. Aubertin.
Honneurs, F. Cheramy.

Commerce I
Excellence, G. Fontaine, R. Crépeau.
Diligence, G. Fontaine, R. Crépeau.
Honneurs, D. Rémillard.

Tiers-Ordre de Saint-François

N. B. — 1. La réunion des Novices a lieu aujourd'hui même, 21 avril, 3e mercredi du mois. Les portes s'ouvrent à 7 h. du soir. Qu'ils en amènent d'autres, de leur famille, amis et connaissances, âgés d'au moins 14 ans, pour venir voir et entendre. C'est en propageant le Tiers-Ordre de Saint François qu'ils se rendront apôtres de Jésus-Christ.

2. La réunion mensuelle prochaine aura lieu le 5 mai, 1er mercredi du mois, avec profession des novices qui auront terminé leur année de noviciat. A cause de cela, les portes s'ouvriront à 6 h. 30, c'est-à-dire une demi-heure plus tôt que d'habitude.

• • •

Vie de piété

Nous expliquons toujours le paragraphe 8 du deuxième Chapitre de la Règle: "Les Tertiaires dans leur famille s'appliqueront avec zèle aux exercices de piété." La piété est une vie dont la nourriture est l'oraison. La grâce de l'oraison, disait S. François, doit être l'objet constant de nos désirs; sans elle on ne saurait avancer dans le service de Dieu, ni rien obtenir de Lui. "Dans l'oraison, proclamait-il encore, est le véritable profit et l'accumulation des grâces; en elle la purification des sentiments intimes et l'union au Bien unique, vrai et parfait; par elle nous parlons à Dieu et nous l'écoutons; par elle, menant une vie céleste, nous conversons au milieu des anges." Ces paroles s'appliquent à tous les fidèles désireux de se sanctifier, puisque la prière est à la base de toute vie chrétienne. Elle anime tout, elle soutient tout, elle excite tout. "Il faut prier et ne jamais cesser de prier", a redit notre Sauveur. En vérité, l'oraison, ou si l'on préfère, l'esprit de prière, forme le chrétien. Aussi le Tiers-Ordre progressera-t-il, si les membres en sont bien nourris; mais il reculera et dépérira, s'ils manquent de cette nourriture qui seule donne la force surnaturelle pour travailler avec zèle et audace à la gloire de Dieu.

Nouvelles de la Grotte de Notre-Dame de Lourdes à Saint-Boniface

1—La belle Vierge, comme une apparition, se montre de nouveau aux yeux du pieux spectateur, et la Grotte est ouverte à tout pèlerin.

2—Le premier pèlerinage annoncé se réunira devant la Grotte le 16 mai, qui se trouve être le jour de la Pentecôte et en même temps le 3e dimanche du mois où aura lieu la première procession aux flambeaux. M. l'abbé Blais, vicaire de la cathédrale, à la tête de toutes les associations de jeunesse féminine: Action catholique, Enfants de Marie, Guides, viendra le soir à la Grotte et y prêchera, de sorte que le salut du T. S. Sacrement puisse commencer à 7 h. 30, afin de terminer la procession aux flambeaux avant les 9 heures.

• • •

Histoire des Apparitions
(Suite)

L'abbé Pomian, interrogé par Bernadette, lui a répondu, sans croire encore à tout ce surnaturel, mais déjà remué par tant de sincérité: "Va, mon enfant, nul n'a le droit de t'empêcher d'aller à la Grotte."

Advienne que pourra! Bernadette s'y rendra désormais librement.

XIV—Septième apparition
(mardi 23 février)

(5e jour de la quinzaine demandée).

1.—**Monsieur Estrade à la Grotte.** Les témoins de l'émotion de Louise Soubirous ne doutent déjà plus. Elle accompagnera sa fille le lendemain à la Grotte. Mlle Estrade a le vif désir de s'y trouver avec quelques amies. Mais il serait bon, à cette heure matinale, en ces sentiers difficiles, parmi une foule inconnue, de demander à son frère, M. Estrade, de les accompagner. Il s'y refuse tout d'abord. Elle insiste et lui demande d'aller consulter l'abbé Peyramale en cette soirée du lundi. Le sage curé répond: "Je ne vois pas grand mal à cette démarche. Comme vous, je crois à une illusion d'enfant, mais vous pouvez, sans compromettre votre dignité, aller vous rendre compte d'un événement que tout le monde commente."

Au matin du mardi, 23 février, M. Estrade descend vers la Grotte avec sa soeur et les amies de celle-ci. La singularité de cette visite lui est prétexte à plus d'une plaisanterie. Il ne doute plus depuis dimanche de la sincérité de Bernadette, mais il croit à une illusion d'enfant malade. Un autre sentiment donne du piquant à ses réflexions: Que diront à la Grotte, parmi deux cents personnes qui apprendront son équipée?

Il a l'étonnement de trouver déjà à la Grotte, parmi deux cents personnes, l'avocat Dufo, le Dr Dozous et l'intendant militaire de Laffite. Avec eux, il échange encore des propos sceptiques quand une clameur s'élève: "La voilà! La voilà!" Bernadette vient s'agenouiller entre sa mère et sa tante, porteuse du cierge bénit.

(A suivre)

Pour Vous, Mesdames

Directrice, Mère-Grand

Courrier de Mère-Grand

Fleur des bois— Votre situation est fort pénible et il faut une bonne dose d'énergie pour supporter ces coups d'épingles répétés. Je ne puis toutefois vous conseiller de quitter votre belle-famille, en l'absence de votre mari, pour aller chez de parfaits étrangers où vous paieriez pension. Cela ferait un beau scandale dans votre localité! Ecrivez à votre mari de hâter son retour et d'ici là, faites provision de patience et d'indulgence. Le cher compagnon de votre vie vous saura gré d'avoir évité un esclandre.

✦ ✦ ✦

Un peu timide — Soyez très simple; causez gentiment de tout ce qui vous touche et de tout ce qui l'intéresse: occupations, goûts, projets. Au cours de la soirée, passez quelques bonbons ou une tasse de thé. Plus vous serez naturelle, plus votre ami vous appréciera.

✦ ✦ ✦

Marie-Thérèse — Votre devoir, chère amie, est de suivre votre mari dans cette nouvelle localité, même si elle ne vous plaît pas. Quand on a créé un foyer, on en a accepté d'avance toutes les joies, mais aussi tous les petits ennuis. C'est dans ces sacrifices généreusement consentis pour le bien des siens que l'amour s'approfondit et se consolide. —Songez aux foyers dont le chef est sans travail! Que de pauvres femmes de chômeurs feraient leur bonheur de ce qui vous désespère! Ne faites pas tant l'enfant gâtée et pour rien au monde ne détournez votre mari d'une carrière qu'il aime, surtout en un temps où les situations sont si rares.

✦ ✦ ✦

Une abonnée — D'après le dernier recensement, la population canadienne-française se chiffre à 2,927,990 au Canada. Je regrette de ne pouvoir vous dire combien parmi ce nombre sont fermiers. Je ne trouve de statistiques nulle part à ce sujet.

✦ ✦ ✦

Maman de Jules—La meilleure prière pour un enfant de deux ans? Il faut naturellement une prière courte, simple, à la portée de son intelligence. La formule suivante me semble bien convenir: "Petit Jésus, je vous aime; faites que je sois sage comme vous. Bénissez papa, maman, etc."

✦ ✦ ✦

Mme S. — 1. S'il s'agit seulement de l'assistance à la messe de mariage, vous pouvez vous y rendre dans votre costume-tailleur. Pour les fêtes de la journée, une élégante robe d'après-midi (crêpe de soie, imprimés) est tout indiquée. 2. Comme cadeau: jolis vases à fleurs, tasses et soucoupes, plats à bonbons en verre taillé, service à liqueurs, etc. Tout dépend des moyens dont vous disposez.

✦ ✦ ✦

Rita — Pour faire disparaitre ces taches de moisi sur vos serviettes de toile, faites bouillir un petit oignon dans un peu de vinaigre. Exprimez-en le jus et imbibez-en les parties tachées. Au bout d'une heure, donnez un bon savonnage. Les taches auront disparu.

✦ ✦ ✦

Une réponse s. v. p. — 1. Manteaux trois-quarts et manteaux longs sont portés. Vous serez donc tout à fait chic avec cette robe couleur bois de rose et votre manteau de serge beige long. 2. Toutes les couleurs sont de mode. Mais à mesure que s'approchent les fêtes du couronnement, les bleu marine, rouges, blancs, or, s'imposent davantage. Le gris est aussi très porté. 3. Oui, les jupes sont plus courtes et il y a profusion de fleurs sur les chapeaux aux calottes plutôt plates. Les manteaux longs — nouveaux modèles — ont des jupes s'évasant en larges godets (silhouette parapluie).

MERE-GRAND.

Hygiène

On fait apprendre aux enfants des écoles élémentaires de New-York les 10 commandements suivants, qui sont autant de principes d'hygiène pratique:

"Je m'engage à m'efforcer de respirer toujours de l'air frais, autant qu'il sera possible, soit en jouant, soit en étudiant, soit en dormant;

A rester dehors le plus longtemps possible;

A dormir la fenêtre ouverte;

A respirer par le nez et non par la bouche;

A prendre un bain toutes les semaines;

A éviter de tacher mes vêtements;

A me tenir toujours droit, spécialement en classe, lorsque j'écris ou j'étudie;

A me laver les mains avant de manger;

A ne jamais cracher, surtout à terre;

A me laver les dents chaque jour, spécialement le soir."

Voilà quelques conseils qui ne peuvent qu'être profitables physiquement aux enfants auxquels ils s'adressent, si les parents en secondent l'efficacité.

Conseils utiles

Pour arrêter les saignements de nez, enveloppez dans un linge fin une forte poignée de gros sel. Trempez un instant dans de l'eau froide afin d'imbiber le sel, mais sans le laisser fondre. Appliquez ce linge sur la nuque et recommencez en mouillant à nouveau si l'hémorragie persiste.

Bouchez la narine malade avec un tampon d'ouate trempée dans du péroxide. Si vous n'en avez pas, écrasez avec le doigt la narine sur l'os du milieu, de façon à faciliter la formation d'un petit caillot qui arrêtera l'écoulement.

• • •

Il est bon de savoir qu'il faut mettre une grosse pincée de soda à pâte dans toute soupe au lait pour l'empêcher de cailler.

• • •

Le corps étranger dans l'oreille doit être traité très doucement avec des injections d'eau tiède. Si vous savez que ce corps est un insecte, remplacez l'eau par de l'huile. Mais si le corps résiste, s'il est dur ou gonflé ayez recours aux soins d'un médecin.

PARLONS DE FLEURS

Un jardin de fleurs brillantes, même de ceux qui seront enviés par les voisins, n'est pas une création difficile. Il est vrai qu'il y a certaines variétés rares de roses, de lis, de glaïeuls et d'autres espèces semblables qui demandent beaucoup d'habileté et de chance. Mais pour des personnes ordinaires, dont le temps, l'espace et l'argent sont limités, il y a réellement un grand choix de variétés, de couleurs et de hauteur, faciles à cultiver. Une fois semés et éclaircis, elles pousseront malgré la négligence et les insectes.

Fleurs de culture facile

Considérons le Cosmos. La graine de cette fleur peut être plantée à l'extérieur sitôt que la condition de la terre le permet. Elle pousse rapidement, elle est de taille haute et gracieuse et fleurit à partir du début de juillet. Il y a deux ou trois couleurs de Cosmos, mais la plupart sont roses ou rouges. On peut maintenant se procurer une variété double qui fut développée récemment.

Le Zinnia, géant ou nain est une autre fleur qui donnera des résultats excellents à la personne qui ne dispose que de peu de temps. A part la variété à petites fleurs de boutonnière ils produisent des plants élevés de 18 à 24 pouces et même plus. L'assortiment très varié des couleurs contient les teintes rouges, roses, bronzées et jaunes. La fleur ressemble un peu à la rose.

Dans les fleurs de dimensions plus petites, on trouve l'Alysse à fleurs blanches et délicates, très utile pour la bordure et qui se plaît dans un endroit partiellement ombragé. Le Portulaca est un plant qui pousse en largeur, à fleurs cirées et brillantes, jaunes, roses et rouges et qui demande une terre sèche et un endroit ensoleillé. La Capucine, l'Oeillet d'Inde, le Souci et le Pétunia compléteront un bon jardin d'annuelles de culture facile.

Joyeuse Fête

22 avril
Irène Morin, Mariapolis.
Angéla Poirier, Mariapolis.
Hélène McCarthy, La Broquerie.
23 avril
Paul Bourrier, Saint-Lupicin.
Julien Philippe, Saint-Claude.
24 avril
Roland Choquette, Mariapolis.
25 avril
Alma Delorme, Saint-Joseph.
27 avril
Antonio Desrochers, Mariapolis.

NOS FRÈRES INFÉRIEURS

A tout instant, mes petits amis, nous vous rappelons vos devoirs envers vos semblables. Mais vous avez aussi d'autres devoirs à remplir. Nous ne sommes pas seuls sur la terre; d'autres êtres vivent autour de nous. Vous devinez que je parle des animaux.

Les animaux ne racontent pas leurs souffrances; ils ne sanglotent pas sous l'effet de la douleur et à cause de cela, on les croit insensibles. Cependant si on écoute bien la voix des bêtes, on s'aperçoit que le miaulement de la chatte privée de ses petits ne ressemble pas à son ronronnement sous nos caresses; les hurlements d'un chien blessé n'ont rien de commun avec les aboiements joyeux dont il salue son maître; un insecte ne vole pas pour chercher sa nourriture comme il vole pour s'enfuir; les cris de l'oiseau poursuivi ou apeuré ne peuvent être confondus avec ses gazouillis et ses chants.

Il faut savoir observer tout cela, mes enfants. Quand on observe bien les animaux, on s'intéresse à eux, on les comprend, on les aime et, pour rien au monde, on ne leur fait du mal.

Poursuivre à coups de pierres un chat égaré, un chien malade, ou tout autre animal qui a peur, c'est lâche et c'est faire acte de cruauté. De plus c'est aller contre son intérêt.

Le cheval à qui vous donnez des coups devient méchant. Vous dévastez les nids? Ce sont des millions d'insectes que vous sauvez et qui ravageront vos récoltes.

Les animaux ne connaissent ni bien ni mal. Ils sont sans raison, sans réflexion et sans défense. Ils ne font que suivre leurs habitudes et leur instincts.

Ayons donc pour eux de la sympathie. Ce sont des êtres sensibles et parfois capables comme les hommes —plus que certains hommes même— d'une fidélité, d'un dévouement, d'une résignation qui font penser à de l'héroïsme. Nous en serons d'ailleurs bien récompensés. Les bêtes dont on s'occupe, à qui l'on témoigne de l'affection, s'améliorent vite et deviennent si intéressantes!

MERE-GRAND.

Une page d'histoire

LE PÈRE JACQUES MARQUETTE

En l'année 1672, Jean Talon, avant de quitter le Canada, avait jeté les yeux sur Louis Jolliet pour l'envoyer à la recherche du Mississipi.

Ce jeune homme entreprenant avait ordre de se rendre à Michillimakinac, à l'entrée du lac Michigan et d'y rencontrer le Père Marquette, jésuite, qui depuis quelques années, travaillait dans cette région à l'évangélisation des Sauvages. Ceux-ci, apprenant le dessein de leur missionnaire, lui dirent: "Robe noire, ne va pas vers ces grandes eaux; les nations lointaines n'épargnent pas les étrangers."

Le Père répondit simplement: "Mes enfants, j'irai, le Grand-Esprit le veut. Je donnerai volontiers ma vie pour le salut des âmes."

Jolliet rejoint le Père Marquette le 8 décembre 1672. En compagnie de cinq autres Français et de deux guides Algonquins, ils traversent le portage qui sépare la Rivière-aux-Renards du Wisconsin; le 10 juin 1673, ils entrent dans la vallée du Mississipi. En ce moment, les guides les abandonnent seuls sur cette terre inconnue entre les mains de la Providence.

Pendant sept jours, ils descendent le Wisconsin et le 17 juin, ils découvrent le Père des eaux, le Mississipi, "avec une joie que rien ne saurait exprimer."

Près de la rivière des Moines, à 60 lieues plus bas, ils remarquent des traces humaines et aperçoivent bientôt un village. Ils sont heureux d'y trouver des Sauvages amis. Un vieux chef leur adresse cette parole que l'Histoire a retenue: "Que le soleil est beau, Français, quand tu viens nous visiter!" Continuant leur route, ils arrivent au confluent du Missouri et de l'Arkansas. Là, les Sauvages les dissuadent de pousser plus loin leur découverte. Ils sont à 900 lieues de Québec. Ils ont acquis du moins la certitude que le Mississipi court tout droit vers le golfe du Mexique.

A la fin de septembre, Louis Jolliet revient au Canada pendant que le Père Marquette essaie de fonder une mission chez les Kaskakias. Mais ses forces le trahissent et il meurt le 16 mai 1675 avant d'atteindre Michillimakinac où il voulait aller.

Il était né à Laon, dans l'Aisne, le 10 juin 1637. On fête donc cette année le 300e anniversaire de sa naissance.

Sa statue représente l'Etat du Wisconsin au Capitole de Washington.

Marquette est comme le prototype de ces missionnaires, de ces découvreurs et de ces explorateurs qui, au XVIIe siècle, ont caressé le rêve de donner un empire à la France et de convertir à la religion chrétienne toutes les peuplades indiennes de l'Amérique du Nord.

Puissent leurs paroles et davantage leurs actes inspirer les Canadiens français au XXe siècle!

MES PETITS-ENFANTS M'ÉCRIVENT...

Letellier, Man.,
le 14 avril 1937.

Chère Mère-Grand,

J'ai encore le petit livre de messe que vous m'avez donné l'automne passé. Le soir à l'école nous apprenons à suivre la messe dedans.

Cet hiver nous avons eu beaucoup de peine. Nous avons eu un accident d'automobile. Maman a eu une jambe brisée. Elle a été transportée à l'hôpital de la Miséricorde. Nous avons été la voir au Jour de l'An. Quand elle est revenue nous étions contents comme des princes. Maintenant elle marche avec une canne.

J'ai vu beaucoup de corneilles, quelques alouettes et plusieurs rouges-gorges.

Votre petit garçon qui voudrait vous voir,

Denis BOITEAU,
Grade II.

✦ ✦ ✦

Letellier, Man.,
le 14 avril 1937.

Chère Mère-Grand,

Hier nous avons vu des Outardes qui volaient au-dessus de l'école. Elles étaient si basses que nous voyions leur couleur. Il y en avait des blanches et des noires.

J'ai une nouvelle triste à vous dire. La soeur de notre maîtresse est morte vendredi soir en Saskatchewan. Elle était religieuse. Nous prions bien pour elle et nous offrons des sacrifices pour qu'elle ne reste pas longtemps au purgatoire.

J'ai bien hâte que vous veniez à Letellier.

Votre "grand" petit-garçon,

Aimé BOITEAU,
Grade III.

Un bambin est assis sur les genoux d'un vieillard et joue négligemment avec la chaîne de sa montre:

—Est-ce que tu me donneras ta montre, dis, quand tu seras mort?

—Mais, si je suis mort, je ne pourrai pas te la donner.

Le badin, jetant ses bras autour du cou du vieillard:

—Oh! ne t'inquiète pas, je viendrai un peu avant!

Le Coin des Jeunes

La préfoliation

Vous vous rappelez? **La préfoliation, c'est la manière suivant laquelle se dispose chaque feuille dans le bourgeon.** Il faut voir: rien n'est plus artistique. On prend un beau petit bourgeon nouvellement né, on l'ouvre, et l'on se rend facilement compte des divers modes de préfoliation que voici:

Erable, Bouleau, Vigne: Feuilles disposées en éventail.... **Préfoliation plissée.**

Chêne, Tilleul, Hêtre, Prunier de Virginie (Cerisier à grappes): Chaque feuille est pliée en deux, dans le sens de la longueur.... **Préfoliation condupliquée.**

Peuplier, Sureau: Feuilles à bords enroulés supérieurement.... **Préfoliation involutée.**

Prunier, Gouet: Feuilles enroulées en cornet **Préfoliation convolutée.**

Fougères: Feuilles en forme de crosse **Préfoliation circinée.**

Frêne, Lilas: Les feuilles extérieures recouvrent les intérieures, à la façon du bardeau sur un toit **Préfoliation imbriquée.**

Ne manquons pas d'examiner de près ce phénomène, et tout de suite, car les bourgeons sont anxieux d'éclore.

Marcelle GAUVREAU.
—(L'Oiseau Bleu).

Pourquoi les ânes ont de longues oreilles

La vieille araignée se suspendit au bout de son fil et déclara:

— J'en suis certaine. Je le tiens de mon arrière grand'mère qui descendait de notre illustre aïeule, celle dont la merveilleuse toile fit enfin comprendre à un homme le principe des ponts suspendus... mais que leurs constructions sont craintives à cause de nos hardiesses!... Enfin ... Donc, j'en suis certaine. Si les ânes ont de longues oreilles, il n'en a pas toujours été ainsi.

Gris-gris, l'ânon dont je parle, était intelligent et déluré au possible. Mais il avait un grand défaut: Une curiosité inouïe.

Gris-gris oubliait sa toilette pour aller écouter la conversation du canard et de l'oie... Gris-gris négligeait sa pâtée pour coller une oreille à la porte de ses maîtres et surprendre leurs secrets. Gris-gris passa toute une nuit aux aguets pour comprendre le langage du rossignol. Il n'y comprit rien du tout d'ailleurs.

Un soir, il alla selon sa vilaine habitude coller son oreille à la porte de la maison... On parlait bas... Gris-gris fit des efforts énormes pour arriver à comprendre.

— Tiens! Ah! Ah!

— Mais!... Insolente! Pourquoi riez-vous ainsi?

— Vos... ah! ah! ah!

— Voulez-vous finir?

— Ne vous fâchez pas... mais... vos oreilles... c'est si drôle que... ah! ah!

La chatte blanche s'éloigna en pouffant, et Gris-gris très intrigué et un peu inquiet galopa jusqu'au ruisseau proche.

Il s'y pencha.

Horreur!... Ses oreilles étaient devenues longues... longues...

Vous croyez peut-être que Gris-gris fut longtemps embarrassé?

Point du tout.

Il secoua avec grâce ses oreilles souples et revint fièrement à la ferme.

A son passage, les animaux ébahis poussèrent des exclamations diverses.

— Quelle horreur!

— Dieu, qu'il est laid...

— Moi, je ne trouve pas ça tellement mal.

— C'est peut-être la mode? suggéra une petite poule grise tachetée de feu.

— Ah? oui? c'est peut-être la mode? répétèrent bientôt tous les animaux.

L'instant d'après, on entendait:

— Qu'il est beau!

— C'est superbe!

— Etonnant!

— Nouveau...

— C'est la mode... c'est la mode! c'est la mode!...

Et Gris-gris, distant, hautain, agita mollement ses oreilles en affirmant avec audace:

— Naturellement...

Maintenant, l'histoire de la vieille araignée est-elle vraie? J'en doute un peu, car elle ne paraissait pas avoir toute sa tête, et cinq minutes après s'être tue, elle rendit magnanimement la liberté à deux mouches prises dans sa toile, sous prétexte qu'elle avait décidé de devenir végétarienne!...

ARMELLE.

LE PRINTEMPS

"Mais là nature est là qui t'invite et qui t'aime. . ."

LAMARTINE

C'est le grand réveil Les arbres secouent leur torpeur et sentent bouillonner dans leurs veines la sève tumultueuse, les papillons, qui ont hiverné sous les écorces, vont sortir de leur cachette en déployant leurs jolies ailes, afin de présider à l'éclosion des premières fleurs; les écureuils des bois, dans une course folle, montent plus haut sur les branches comme pour appeler le soleil; et les petits oiseaux partout reviennent; ils savent bien qu'il leur faut être là pour chanter à tous: "Voyez, voyez si la nature est belle!"

Toi qui passes, entends cette musique incomparable de la nature: musique des arbres, quand un vent léger flotte entre les aiguilles frissonnantes des Pins, ou musique plus claire et moins rêveuse du Peuplier pyramidal; musique sourde de la pluie qui tombe; musique tranquille et douce du ruisseau qui coule; musique discrète de la source plaintive; musique grondante des cataractes; musique des cloches accompagnée de la musique tendre et mélodieuse des oisillons, du bourdonnement rythmé de centaines d'insectes.

Mais il est encore une autre musique, silencieuse celle-là, et qui peut-être parle davantage à l'âme: celle des multiples fleurs, de ces petits êtres gracieux et faibles, débordants de vie, qui, dans un accord admirablement nuancé, remercient tout bas le Créateur pour toutes ces beautés qui les entourent, et qui crient sa bonté et sa gloire. De cette musique fraîche et lumineuse, on peut dire avec Shakespeare "qu'elle arrive à l'oreille comme un soufle du Midi passant par-dessus un parterre de Violettes dont elle prend et conserve le parfum."

Les fleurs, puisque leur sort est de mourir tôt, demandent à être conservées en herbier: Il semble qu'ainsi elles n'auront pas tout à fait cessé de vivre, puisque toujours, à travers le calme froid des longs hivers, elles resteront le gage assuré d'une harmonie qui demeure...

Marcelle GAUVREAU.

Sardines en boîtes

C'est-i vrai, maman, que les gros poissons mangent les sardines?

—Mais oui, mon gros.

—Alors, comment qu'ils font pour ouvrir la boite?

Au salon d'horticulture

—Pourquoi M. Durand a-t-il quitté ainsi le concours d'horticulture?

—Eh bien! il concourait et ses tomates ont eu le premier prix.

—Le premier prix! et il n'est pas content?

—Non, parce que c'était le premier prix des groseilles rouges.

Travail à deux

La maman (à son jeune fils). — Non, Jean, je ne te donnerai pas le marteau pour jouer; tu te taperais sur les doigts.

Jean. — Oh! non, maman, je ne me taperai pas sur les doigts; c'est petite soeur qui tiendra les clous.

Patron de Broderie de La "Liberté"

No 2059, SAC A LINGE

Joli dessin, forme pratique pour grande famille, 27x36 pouces, avec cases séparées pour les mouchoirs et les bas. Patron à tracer, 25 sous; perforé, 50 sous; au fer chaud, 35 sous. Etampé sur coton jaune suivant qualité, 65 sous ou 75 sous. Sur toile de couleur verte ou jaune, 98 sous; sur superbe toile écrue, $1.65. Coton à broder, 30 sous.

Circulaire de baptême, 5c. Circulaire de nappes, 5c. Circulaire religieuse, 5c. Abonnez-vous à notre revue mensuelle de broderie et musique, 12 sous seulement par an.

Pierre Radisson

(Donation Frémont)

Editeur: L'Ass. Cath. des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières.

Illustrateur: Fleurimont Constantineau, Montréal. Commentateur: Léovide Francoeur, M.D., St-Tite, (Laviolette)

9





Une bordée de mousquetaires vient percer de balles la frêle embarcation. L'Algonquin, frappé à la tête, tombe raide mort. Le Français, cramponné à la pince du canot, va disparaître, quand une poigne vigoureuse le dépose dans un canot Iroquois.



Ces sauvages ont le triomphe cruel. Ils arrachent le coeur de l'Algonquin et s'en repaissent. Radisson voit s'accomplir ces rites atroces sous ses yeux. Bras et coudes liés aux genoux il passe la nuit sur le sable de la grève. Les moustiques s'acharnent sur lui.



Retour au village avec plusieurs prisonniers! Lorsque Radisson parut, des cris de rage s'élevèrent. Hommes, femmes et enfants se ruèrent sur lui. Soudain, de l'attroupement des curieux, un cri pathétique se fait entendre: "Orimha! Orimha!"

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

LETELLIER

Funérailles

Des funérailles imposantes eurent lieu récemment. Mme George A. Howard (née Marie Godon), d'Emerson, fut inhumée dans notre paroisse. Le service fut chanté par M. le curé, MM. les abbés Fortin et Brodeur, de Saint-Boniface, agissaient comme diacre et sous-diacre. MM. les abbés Elie Rocan, de Sainte-Agathe, Sylvio Caron, de Saint-Jean-Baptiste, assistaient au choeur et M. l'abbé Louis-Philippe Brunet célébra la messe à un autel latéral pendant le service. Outre son époux, chef de gare au Canadien National à Emerson, la défunte laisse pour pleurer sa perte sa vieille mère, trois soeurs et deux frères. Mme Howard mourut après une courte maladie. Elle était très charitable et dévouée pour toutes les oeuvres de la mission d'Emerson. Sa maison était le pied-à-terre des missionnaires et des religieuses qui visitaient Emerson. Nous offrons à son époux désolé nos profondes condoléances.

Nos malades

Mlle Gisèle Cadieux est de retour de l'hôpital où elle a subi une opération pour l'appendicite. L'institutrice de l'école St-Pie et ses élèves eurent la délicate pensée de contribuer des fleurs pour égayer sa chambre d'hôpital.

Mlle Madeleine Houle a dû aussi subir la même opération; elle est de retour dans sa famille et se remet rapidement.

Mlle Denise Houle a été la victime d'une douloureuse brûlure qui la retient à la maison depuis quelque temps.

Mme Roméo Fortier a été malade récemment; nous apprenons que son état s'améliore.

M. Georges Desrosiers, un de nos vieux, a été indisposé récemment.

A tous nous souhaitons prompt et complet rétablissement.

Anniversaire

Le 8 du courant, Mme Cyrille Bessette atteignait ses 83 ans. Malgré son âge avancé, cette bonne grand'mère est assez bien portante. Elle entretient ses correspondances régulières avec ses enfants éloignés et ses amies intimes, qui avouent que, s'il faut en juger par ses lettres, elle ne vieillit pas.

Nous souhaitons à Mme Bessette encore plusieurs années d'une vie heureuse au milieu de ses enfants qui la vénèrent.

* * *

Notre paroisse était bien représentée à la réunion offerte à notre député, M. Arthur Beaubien, à l'occasion de son départ pour représenter le Canada aux fêtes du couronnement de nos nouveaux souverains. Nous nous réjouissons qu'un des nôtres ait été choisi pour cette importante mission. Nous souhaitons à M. Beaubien une heureuse traversée et un séjour des plus agréables en Europe.

* * *

Un groupe de Chevaliers de Colomb nous a rendu visite récemment. Une agréable soirée fut passée en leur compagnie à un concert-boucane. Merci de votre visite, Chevaliers, et revenez!

* * *

Même si la température ne l'indiquait pas, l'activité qui a régné dans notre village la semaine dernière indiquait clairement l'arrivée du printemps et l'approche des semailles. Tracteurs et semeuses aux couleurs vives s'alignaient en face du garage Fraser & Empson, en attendant que les acquéreurs puissent les mettre à l'oeuvre dans leurs champs. Les semailles commencent cette semaine. Nous espérons que la saison sera favorable et que les résultats répondront à l'optimisme de nos fermiers.

Apiculture

La récolte de miel de l'an dernier ayant été vendue, nos apiculteurs se remettent à l'oeuvre; des commandes d'abeilles sont attendues bientôt pour venir renforcir les ruchers. Bon succès!

De retour

MM. Florent Barnabé et A. Leclaire sont de retour des chantiers où ils ont passé plusieurs mois.

Mlles Jeannine et Phyllis Mastin de Pine Falls ont passé les vacances de Pâques chez leurs grands-parents, M. et Mme Horace Dansereau.

* * *

Nos félicitations à M. Joseph Parent pour l'acquisition d'une nouvelle Ford 1937 et pour sa décision de jouir des avantages du service de l'hydro provincial, auquel il sera bientôt rattaché.

A M. et Mme A.-P. Jarry, pour l'acquisition d'une Plymouth attrayante qui les conduira aussi loin qu'ils voudront aller pendant leurs prochaines vacances.

* * *

Une dépêche apprenait à M. et Mme Zacharie Robert le décès de leurs fille Irène, en religion, Soeur Madeleine de la Croix, des Religieuses Notre-Dame d'Auvergne, après une maladie prolongée. Les funérailles eurent lieu à Ponteix, Sask. Mme Robert y assista. Outre ses parents, la défunte laisse trois soeurs: Léo (Soeur Marie-Léa), de la même communauté, de Ponteix, Sask.; Antoinette, institutrice à Letellier; Florence, religieuse du Précieux-Sang, de Saint-Boniface; deux frères: Victor, de Letellier, et l'abbé Joseph Robert, du Grand Séminaire de Montréal.

Nous offrons à la famille Robert, ainsi qu'aux religieuses Notre-Dame d'Auvergne, nos respectueuses sympathies.

LA BROQUERIE

Soirée de cartes

La veillée organisée par les hommes de la paroisse avec le bienveillant concours des dames a été couronnée d'un remarquable succès. Près de 200 personnes se sont disputé les prix. La recette, $114.10 toutes dépenses payées, est destinée à l'embellissement du sanctuaire de notre déjà jolie église. Avec nos félicitations, nos remerciements, aux organisateurs de cette soirée. De magnifiques dons, gâteaux, gracieusement offerts, témoignent de la générosité des paroissiens.

Une comédie fort goûtée mit la note gaie, montrant les dispositions pour la scène de MM. Jos. Dandonneau, Marcel Marchesseau, Jules L'Heureux, Ernest Tétreault. M. Narsisse Deslauriers, qui avait la direction de la partie récréative, nous donna comme déclamation "La veillée", de François Coppée, MM. Henri Boily, Alphonse Côté, Antonio Robert, Augustin Gagnon, Joseph Gosselin, accompagnés au piano par P.-Emile Savard, exécutèrent de la belle musique. Merci à tous.

Soirée mensuelle

Le 11 au soir, avait lieu notre soirée mensuelle. Comme d'habitude notre salle paroissiale était comble, près de 400 personnes. Cette veillée était sous le patronage du cercle local. Les élèves de l'école Saint-Joseph, dirigés par leur dévouée institutrice Mlle Thérèse Desautels, donnèrent la partie récréative. Tous ces petits furent charmants. Nous avons été heureux d'applaudir leurs jolies pièces présentées avec aisance.

Le président du cercle local, Narcisse Deslauriers, dans son allocution, offrit à M. l'abbé Couture les souhaits d'heureux voyage au nom de l'exécutif et des paroissiens. On sait que M. l'abbé, qui nous quitte temporairement pour l'Est, s'intéresse à toutes nos causes et que partout où il s'arrêtera dans le vieux Québec, La Broquerie sera honorablement représenté.

M. Deslauriers présenta le conférencier, M. Alfred Choiselat, de La Broquerie, qui donna une causerie sur le communisme. M. Choiselat sut captiver son auditoire durant plus d'une heure en nous exposant les principes du communisme, montrant comment il est antisocial, antifamilial, antireligieux. Le conférencier jeta un coup d'oeil sur ce qui se passe en Espagne. Partout, c'est le choc de deux doctrines qui se heurtent. Le communisme fait aussi de la propagande au Canada. Il étend chaque jour davantage son champ d'action et devient une menace pour les autorités établies. Cet immense péril, regardons-le en face et faisons-nous des âmes courageuses et chrétiennes pour les luttes à venir.

Après les remerciements du président, les élèves de l'école Saint-Joseph chantèrent "Jusqu'au bout". M. l'abbé Couture tira les conclusions. La soirée se termina par le chant national "O Canada".

* * *

Nous avons involontairement oublié de dire, dans notre dernière chronique, qu'aux funérailles de Mme Honoré Simard, ses quatre petits-fils Henry, Patrick, Emilien et Antonio, servaient comme enfants de choeur.

M. Eugène Simard remercie cordialement ses concitoyens de la confiance qu'ils lui ont témoignée en l'élisant par acclamation conseiller du quartier No 3.

SAINTE-AGATHE

Il nous fait plaisir d'apprendre que Mlle Cécile Lemoine est revenue de l'hôpital de Saint-Boniface, où elle subissait, la semaine dernière, une opération pour l'appendicite. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

* * *

Nous sommes aussi très heureux de savoir que notre dévoué vicaire, M. l'abbé Barclay, est en bonne voie de guérison, et nous attendons son retour avec grande hâte.

M. et Mme Louis-Edouard Dumesnil font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 10, baptisée le 11 mars, sous les noms de Marie-Léone-Hermine. Parrain et marraine, M. et Mme Martial Feney, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mme Ignace Dumesnil, grand'mère de l'enfant.

SAINT-LABRE

Malgré le grand vent qui gronde sans trêve à nos fenêtres closes, en ce jour de brouillard du 13 mars— date fatidique— nous sentons le besoin de venir brûler un bout de conservation avec vous. Ce ne seront que glanures, pastels plus ou moins effacés, feuilles éparses que nous cueillerons sur les ailes du souvenir.

D'abord, les charroyages sont pratiquement terminés. Ici et là, encore quelques "placarde" de neige souillée qui nous rappelle le triste et dur hiver qui se recueille avant de nous quitter. Les "wagons" ont remplacé les traineaux aux lisses boueuses, écorchées par les graviers. Et maintenant voilà le printemps.

M. le Curé a eu l'honneur d'ouvrir, le 9 avril, le chemin, — en pelletant comme un mercenaire, — qui relie Woodridge à Saint-Labre, afin de venir, le 11, célébrer les saints mystères, donnant ainsi l'occasion à un grand nombre de satisfaire au précepte de la communion pascale. Puis le soir, au soubassement, parties de loto avec prix, et les sempiternelles pistaches de refaire leur apparition, à la grande joie de tous ceux présents, mais au désappointement de ceux qui n'ont pu se rendre,—les chemins en certains endroits, étaient coupés de lacs en miniature, que les piétons ne pouvaient franchir.

M. le Curé s'est dévoué, comme toujours d'ailleurs, afin de mener à bien cette soirée, et, sans hésiter, il est allé chercher des familles presque entières, afin de ne pas priver ses chers paroissiens d'une détente bien légitime, après les rudes corvées de l'hiver!

* * *

M. Georges Le Blanc est de retour de la Province de Québec. Il n'a pas pu nous apporter une "croquette" du bon sucre du pays. Il nous l'avait pourtant bien promis, mais, nous dit-il, les sucres étaient à peine commencés quand je suis parti. C'est bien excusable, alors.

* * *

M. Emile-L. Poiron, notre populaire marchand et agriculteur, a eu le malheur de perdre deux beaux spécimens de la race porcine, mortes empoisonnées. En voulant soigner l'une d'elles avec un contre-poison, il s'est fait croquer, (puisque nous sommes dans les croquettes), le bout de l'index. M. Poiron nous dit qu'il croit qu'il n'y a pas d'empoisonnement de sang au doigt.

* * *

M. Louis Lorteau se construira une maison au printemps, sur la terre qu'il a achetée ici. Il quittera donc définitivement Florzé pour St-Labre. Bravo!

* * *

On nous annonce que ce sera la compagnie "Kraft" qui prendra charge de la fromagerie qui doit se construire à Woodridge. Elle mettra aussi des camions pour rendre le lait à leur fromagerie, nous dit-on. Ceci fait augurer un nouvel air de progrès pour nous.

* * *

On projette aussi la construction d'une ligne téléphonique privée de Woodridge à Saint-Labre et qui sera bien à nous. Si le salut d'une seule âme, come le disait si bien Son Excellence Mgr Yelle, légitime la construction d'un sanatorium, à plus forte raison le salut de tant d'âmes, laissées à elles-mêmes de longs mois durant,— l'hiver surtout, — devrait légitimer la construction d'une ligne téléphonique reliant le presbytère de Woodridge à Saint-Labre, afin d'avoir le secours prompt du prêtre en cas de maladie grave ou d'accidents sérieux. Nous croyons savoir que M. le Curé s'occupera de cela et que tout ira à souhait. Pensons-y bien. Nous y reviendrons encore. Le projet est trop important pour le salut de nos âmes pour le laisser dans l'ombre.

SAINTE-GENEVIEVE

Le dimanche 11 avril, les paroissiens de Sainte-Geneviève se réunissaient à la demeure de M. et Mme François Duhamel afin de commencer une série de parties de cartes organisées par les paroissiens au profit de l'église. Un bon nombre de personnes s'étaient rendues à l'appel de notre dévoué curé. Ce fut un beau succès. Après avoir passé quelques temps en amusements, jeux de tir, etc., la partie de cartes commença. Les heureux gagnants furent: premier prix des hommes, M. Alfred Gauthier; 2è prix, M. Ledet; 1er prix des dames, Mme David Tétreault; 2e prix, Mlle Marie Masson.

Les généreux donateurs étaient M. E. Desmarais, Mme C. Lansard et Mlle Marie Duhamel. Un joli banc, don de M. J. De Schanfelaire, fut tiré au "bingo" et gagné par Mme C. Lansard. Une ceinture de cuir, don de Mlle G. Duhamel, fut gagnée par Mme B. Dornez.

Après la partie de cartes, de nombreuses boites de surprise, sucre à la crème, etc., furent vendues aux enchères par M. A. Saint-Laurent. Enfin, un succulent goûter fut servi et ensuite M. le Curé nous fit une belle heure de cinéma. Il nous montra des vues de l'Ecosse, et en plus une belle comédie qui fut très goûtée de tous. Enfin, tous se séparèrent, très contents d'une si belle soirée et se promettant bien de se réunir encore dimanche, le 25, cette fois dans la salle paroissiale.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

M. l'abbé Sylvio Morin, neveu de M. le Curé, était de passage au presbytère la semaine dernière. Il est parti dimanche soir pour Gravelbourg, Sask.

SAINT-EUSTACHE

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à tous nos grands voyageurs. M. Charles Chabot et sa femme, née Agatha Houde, ainsi que Mme Ludger Picard et son fils Sunny, nous sont revenus d'un beau voyage en Californie. Partis au commencement de décembre dernier, dans la belle automobile de M. Chabot, ils firent un voyage des plus agréable. Sous la protection de saint Christophe, ils parcoururent des milliers de milles sans aucun accident. Ils eurent le temps de visiter tout le sud de la Californie et se permirent même de piquer une pointe jusqu'au Mexique. Au retour, ils suivirent la côte du Pacifique jusqu'à Vancouver et nous arrivèrent sains et saufs et bien reposés après plus de trois mois d'absence.

On nous assure qu'ils ont perdu un de leurs compagnons dans la personne d'un des fils de M. et Mme Thomas Dufour. C'est que ce jeune homme a préféré demeurer dans le pays ensoleillé qu'il avait visité.

M. et Mme C. Chabot ont présenté à Mgr Bastien un cendrier des plus ingénieux avec tous les accessoires électriques pour allumer pipes, cigares ou cigarettes sans avoir à se servir des triviales allumettes ou de la commune torche à gaz. C'est une gentille addition à toutes les installations électriques du presbytère. Longue vie à tous nos chers voyageurs, et bon succès dans leurs entreprises! Il n'y a pas de plus beau pays que le nôtre, et il suffit de voyager un peu pour s'en persuader.

Bienvenue aussi à M. et Mme Tremblay, du village d'Elie qui nous arrivent aussi d'un voyage en auto dans le sud de la Californie!

* * *

Nous joignons nos félicitations et nos meilleurs voeux à M. Frédéric Létourneau qui vient de fêter sa 86e année, dans l'intimité de sa famille, à Saint-Boniface. Nous avons hâte de voir revenir M. et Mme Létourneau. Ils sont ici entourés du respect et de l'affection de toute la population.

* * *

Nous attendons aussi le retour de M. et Mme Alexandre Allard, et tous désirent les revoir bientôt. On nous dit qu'ils doivent demeurer au village.

* * *

Le cercle local de l'Association d'Education a fait l'élection de ses nouveaux officiers, avec le résultat suivant: président, M. Avila Ménard; vice-président, M. Idovic Moreau; secrétaire-archiviste et trésorier, M. Alfred Beaudin. Cette élection est de bon augure pour le bon travail de l'A. E. C. F. dans notre paroisse.

Le retour de Mme Alexandre McDonell réjouit ses nombreux amis. Après la mort de son époux, au mois de décembre dernier, Mme McDonell était partie pour Winnipeg, où elle passa l'hiver chez sa fille Mlle Rebecca. Demeurez avec nous, Mme McDonell, et ne nous quittez plus.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Baptêmes

Le 16 mars, Maurice-Léon-Roger-Philippe Mondor, enfant d'Albert Mondor et de Louisa Morin. Parrain et marraine, Philippe et Irène Morin.

Le 11 avril, Maria-Régina-Joanna Lacoste, enfant de Roméo Lacoste et de Catherine Heinrick. Parrain et marraine, Joseph Lacoste et Anne-Marie Gagné.

Joseph-Edouard Maurice, enfant de Philias Maurice et de Lucie Tétreault. Parrain et marraine, M. et Mme Félix Tétreault.

Joseph-Eugène-Roland Jolicoeur, enfant d'Adélard Jolicoeur et d'Adrienne Désautels. Parrain et marraine, Eugène Jolicoeur et Blanche Kérouack.

Le 15 avril, Joseph-Adélard-Raymond Proulx, enfant de Roméo Proulx et de Lawrence Champagne. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Champagne.

Mariage

Le 14 avril, David Pattyn et Evangéline Champagne ont fait bénir leur mariage. Le chant fut fait par la chorale des Enfants de Marie.

Nos meilleurs souhaits de bonheur à ce nouveau ménage.

Décès

Comme vous l'annonçait la Liberté, du 14 de ce mois, John Désautels expirait à l'âge de quatre-vingts ans et quelques mois après une maladie qui datait de quatre à cinq mois. Il résidait à Winnipeg depuis peu; sa demeure était Sainte-Anne.

Son service, chanté par le R. P. I. Désautels, O.M.I., neveu du défunt, eut lieu jeudi le 15, à Sainte-Anne même. R. I. P.

Fête en l'honneur du R. P. Curé

Le 11 avril, fête de saint Léon, la paroisse célébrait son pasteur, le R. P. Léon Laplante. Tout le monde s'est mis de la partie pour présenter ses hommages de respect et de vénération... Jeunes et vieux rivalisèrent de dévouement, qui d'un chant, qui de musique ou autre chose de ce genre; enfin tous se donnèrent de bon coeur pour manifester leur reconnaissance.

Le R. P. Curé prit la parole à la fin de la séance pour remercier ses paroissiens de leurs bons sentiments à son égard. Ad multos annos.

OTTERBURNE

Solennité de saint Joseph

Cette fête a été pieusement célébrée dimanche dernier. Les fidèles ont consolé le coeur de leur Père Curé en s'approchant nombreux du saint tribunal de la pénitence et de la sainte table. Pour la première fois, c'était jour de culte paroissial en l'honneur de saint Joseph. Le R. P. Denis, C.S.V., directeur de la Maison Saint-Joseph, a prononcé le sermon de circonstance. Après avoir exposé les gloires de saint Joseph, il a rappelé nos devoirs envers lui. Saint Joseph reste le modèle parfait des parents chrétiens. Imitons ses vertus. Plaçons notre entière confiance en lui. Il prendra sous sa puissante protection tous nos intérêts spirituels et temporels.

M. Marius Lacasse

Ce bon paroissien est à l'hôpital de Saint-Boniface depuis mardi, le 13. Dès le lendemain de son arrivée, il a subi avec succès une opération. Nous nous réjouissons d'apprendre qu'il est en voie de parfaite guérison et qu'il nous reviendra sous peu.

Partie de cartes

La dernière de la série s'est jouée dimanche soir, le 19. C'est le cas de dire: "The last but not the least". Le groupe "S" à "Z" remporte les honneurs de la série avec des recettes nettes qui dépassent le $100.00. Ce groupe était composé des familles Saive, Saltel, Thoms, Turenne, Vermette et Zokolski. La soirée fut la plus nombreuse et une des plus animées. Nos félicitations aux organisateurs et nos sincères remerciements aux donateurs de prix et à ceux qui ont contribué par leur présence et leurs aumônes à obtenir un si consolant succès.

Le programme récréatif a été bien exécuté. Mmes Achille et Jean Saltel ont fait valoir une fois de plus leur si riche voix. M. Jos. Vermette nous a prouvé qu'il a le coeur encore jeune et les jambes souples, en exécutant une de ses meilleures "gigues simples". La pièce de résistance a été la fine comédie intitulée "Le sac de Scapin". M. Jean Saive a rendu avec un grand naturel son rôle de "maître-meunier"; M. Yves Carrière, celui d'un fils mal pris; M. Zéph. Audet, celui de l'usurier Isaac, que le rusé Scapin (M. Eddy Brisson) a réussi à jouer de belle façon.

Voici la liste des prix, ainsi que celle des donateurs et celle des gagnants. Trois succulents gâteaux, don de Mme W. Thoms et H. Vermette, et de la Cie Spearnell, gagnés par MM. Aurèle Lacasse, M. Banville et Toussaint Carrière; nappe de table et six serviettes (valeur de $5.00), don de Mme Zokolski, gagnée par Mme Horm. Turenne; un grand crucifix, don de Mlle Eugénie Saltel, gagné par M. Arthur Gobeil; un service à thé, don de Mme Camille Carrière, gagné par M. W. Thoms; un service à dépecer, don de M. Horm. Turenne, gagné par Mme Lucien Rougeau.

Depuis longtemps, l'on se demandait qui serait l'heureux gagnant du petit bijou d'horloge, oeuvre de patience et d'habileté de M. Horm. Turenne. Le sort a favorisé Mlle Doris Tessier, de Saint-Pierre-Jolys.

Aux cartes, Mlle Laurence Viens a été victorieuse (section des dames), et Mlle Elise Vermette a reçu le prix de consolation; chez les hommes, la lutte fut égale entre MM. Jos. Poirier et Hilaire Robidoux. Le sort a favorisé M. Poirier. Et M. Alex. Dubois a reçu gaiement, en bon garçon, le prix le plus modeste.

Mlle Dolorès Valois et M. Auguste Proulx ont gagné le prix d'entrée.

Le prix de "série", lui aussi, était attendu avec intérêt. Mme Joseph Laroche est arrivée première avec un total de 1,235 points. Mlle Dorothée Poirier (1,135 points) vient en second; Mlle Marie-Ange Gobeil (1,077 points), en troisième. Chez les hommes, M. Alfred Carrière a battu son plus proche rival, M. Alex. Dubois, par 18 points. M. Carrière a gagné 1149 points, M. Dubois, 1131 points.

La soirée s'est terminée par la vente à l'encan chinois d'un cadeau du Père Curé qui a coûté cher à notre bon ami Toussaint, mais dont il a su apprécier la valeur.

Reste la soirée spéciale au cours de laquelle nous connaîtrons l'heureux gagnant du renard argenté, don de M. Hilaire Robidoux, et qui aura lieu en mai. La date n'est pas encore fixée.

LE CHANGE

L'argent des pays étrangers en sous canadiens

20 avril

Angleterre	4.9119
France	4.46
Belgique	0.1685
Etats-Unis	0.99⅞
Australie	3.9257
Nouvelle-Zélande	3.9573

LE MARCHÉ

20 avril

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
De choix	$7.75—$8.25
Bons	$6.50—$7.50
Moyens	$5.00—$5.00
Ordinaires	$4.00—$4.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
De choix	$8.00—$8.50
Bons	$6.50—$7.50
Moyens	$5.00—$6.00
Ordinaires	$4.00—$4.50
Génisses—	
De choix	$6.50—$7.00
Bonnes	$5.00—$6.25
Moyennes	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.00—$3.50
Veaux engraissés—	
De choix	$7.50—$8.50
Bons	$6.00—$7.00
Moyens	$5.00—$5.75
Vaches—	
Bonnes	$4.25—$5.00
Moyennes	$3.25—$4.25
Ordinaires	$2.75—$3.00
Taureaux—	
Bons	$3.00—$4.00
Ordinaires	$2.50—$2.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$4.00—$5.00
Ordinaires	$2.75—$3.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.75—$3.50
Ordinaires	$2.00—$2.50
Vaches laitières	$20.00—$45.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$6.00—$7.00
Ordinaires et moyens	$3.00—$5.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime $1 par tête	
Bacon	$8.25
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$7.75
Très pesants	$7.00—$7.25
Légers et maigres	$6.50—$7.75
Truies No 1	$6.75
Truies No 2	$6.75
Inférieurs	$5.00—$6.00
Verrats	$3.50—$4.50
Agneaux—	
Bons moyens	$8.50—$8.75
Bons pesants	$7.00—$7.50
Ordinaires	$5.00—$6.00
Béliers	$6.50—$7.50
Moutons—	
Bons pesants	$2.00—$2.00
Bons moyens	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.50—$1.50

PRODUITS

Beurre de Crèmerie frais no 1 F.O.B. Winnipeg	.26¾—.27
Oeufs— D'après la classification du gouvernement fédéral	
Grade A, gros, la douz.	.15
Grade A, moyens, la douz.	.14
Grade B, la douz.	.13
Grades C.	.11

Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household, Robinhood, Maple Leaf Mills: Manitoba et Saskatchewan

Le sac de 98 livres	$4.00
Alimentation— Prix de détail	
Son. La tonne	$35.00
Moulée. La tonne	$36.00
Pommes de terre du Manitoba F.O.B. Winnipeg—	
No 2. Gros, 90 livres	$1.45
Pommes de terre de l'Alberta 90 livres	$2.00
Gruau— (Prix de détail) Sac de 80 livres	$3.80

Cours du grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG — TEL. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

Mars	Lundi 12	Mardi 13	Mercredi 14	Jeudi 15	Vendredi 16	Samedi 17
BLE						
Nord No 1	142⅞	141⅝	141⅝	136⅝	131⅝	133¼
Nord No 2	140⅛	138⅝	138⅝	133⅞	128⅞	130⅝
Nord No 3	136⅝	135⅛	135⅜	130⅜	125⅜	127
No 4	132⅝	131⅛	131⅞	126⅞	122⅜	124
No 5	124⅝	123⅛	123⅜	118⅜	114⅜	116
No 6	116⅝	115⅛	115⅜	110⅜	106⅜	108
Fourrage	89⅝	88⅛	88⅜	83⅜	81⅜	88
Sur voie net	141⅛	139⅝	139⅞	135	130	132
No 1 Durum	148⅝	147⅛	147⅜	142⅜	137⅜	139
No 2 Durum	140⅝	139⅛	139⅜	134⅜	129⅜	131
No 3 Durum	137⅝	136⅛	136⅜	131⅜	126⅜	128
Inférieur Nord 1	141⅜	139⅞	140⅛	135⅛	130⅛	131¾
Inférieur Nord 2	138⅝	137⅛	137⅜	132⅜	127⅜	129¼
Inférieur Nord 3	135⅛	133⅝	133⅞	128⅞	123⅞	125½
Charbonneux 1	137⅜	136⅛	137⅜	132⅜	127⅜	129
Charbonneux 2	135⅝	134⅛	135⅜	130⅜	125⅜	127
Charbonneux 3	131⅝	130⅛	130⅜	125⅜	120⅜	122
Rej. Nord 1	134⅛	132⅝	132⅝	127⅝	122⅞	124½
Rej. Nord 2	133⅛	131⅝	131⅞	126⅞	121⅞	123½
Rej. Nord 3	129⅝	128⅛	128⅜	123⅜	118⅜	120
Printemps 1	135⅝	134⅛	134⅜	129⅜	124⅜	126
Printemps 2	133⅝	132⅛	132⅜	127⅜	122⅜	124
Printemps 3	130⅝	129⅛	120⅜	124⅜	119⅜	121
AVOINE						
C.W. No 2	60¼	59½	59¼	57¼	54⅞	57⅝
C.W. No 3	58½	57½	57¼	55¼	52⅞	55⅝
Fourrage No 1	58¼	57	56⅜	54⅜	52⅛	54⅞
Fourrage No 2	55⅜	55	54⅜	52⅜	50⅜	53⅛
Fourrage No 3	50	49¼	49	47	45⅞	48⅝
Sur voie net	58⅜	58	57⅞	57⅞	53	56
ORGE						
C.W. Na 3	76½	74⅜	72⅜	68½	63½	68¾
C.W. No 4	72	70¼	67⅞	64	60	64⅝
C.W. No 5	69	67¼	65⅞	63	59	63⅝
C.W. No 6	68	66¼	64⅞	62	58	62⅝
Sur voie net	75½	73⅞	71½	67⅜	62⅜	67⅝
LIN						
C.W. No 1	187½	185	180⅜	175⅜	171½	175
C.W. No 2	183	181	176⅜	171⅜	167½	171
C.W. No 3	151½	49	144⅜	139	135½	155
C.W. No 4	144½	142	137⅜	132⅜	128½	150
Sur voie net	186	183½	179¼	174¼	170	174
SEIGLE						
C.W. o 2	114½	113⅝	114¼	111⅛	106⅜	107⅞
C.W. No 3	111	110⅛	110½	107⅜	102⅜	103⅞
C.W. 2 rej.	107½	106⅝	107	104⅛	99⅛	100⅝
C.W. No 4	105	104⅛	104½	101⅜	96⅜	97⅞
Ergot rej. X	104½	103⅝	104	101¼	96¼	97⅝
Sur voie net	113⅛	112⅝	113⅛	110⅜	105⅜	106⅞

OPTIONS—WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BLE						
Mai	142⅜	141⅛	141⅝	136⅝	131⅝	133
Juillet	137⅜	136½	137¼	132¼	127¼	129⅝a⅝
Oct.	121⅝a⅝	121	122⅝a⅜	120⅝a121	115⅝	118⅞a119⅛
AVOINE						
Mai	59⅜	59	58⅜	56⅜	53⅞	56⅝
Juillet	56⅝a½	55⅞	55⅞	54⅜	50⅞a51	53½a⅝
Oct.	50⅞	50¼	49⅛	47½a⅝	44	47
ORGE						
Mai	77	75¼	72⅜	69	64	68⅝
Juillet	72⅞	71¼	69⅞	66⅜	61⅜	65
Oct.	63	61⅛	59⅜	59½	54⅝a55	58
LIN						
Mai	187½	185	180⅜	175⅜	171½	175
Juillet	187⅞	186⅜	181⅜	176⅜	172	175½
Oct.	185⅛	185⅛	180½	175½	170½	174⅛
SEIGLE						
Mai	115	114⅛	114⅛	111⅜	106⅜	107⅞
Juillet	110⅜	109⅝	109½	107½	102¼	101⅝
Oct.	93⅞	93¼	93⅜	92⅜	87⅜	87⅜

Feuilleton de "La Liberté" — NUMERO 4

Fortune Rapide

par
Germaine Acremant

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres, de France

(Suite)

—Tiens! où sont mes roses? Déjà enlevées?

—C'est pour la nuit, me répond l'infirmière.

—La nuit? Elle est encore loin.

—Mais non!

—Quelle heure est-il donc?

—Sept heures trois quarts . . .

En les commençant si tôt comment veut-on que les nuits ne paraissent pas longues aux malades?

—Bonsoir, mademoiselle de Saint-Abdon.

Je regarde la religieuse qui, un peu solennelle, est entrée et s'approche de mon lit, la main tendue:

—Vous allez toujours m'appeler ainsi, ma Soeur?

—Sinon toujours, du moins le plus souvent!

Comme Mlle Louise pour les pantoufles, elle m'en fournit la raison: c'est l'habitude. Ça doit surtout être plus commode. Mais aussi quelle cause de monotonie! La Soeur et l'infirmière n'ont-elles pas de quoi se désespérer en soignant sans cesse la même personne. Monsieur, Madame ou Mademoiselle de Saint-Abdon, opéré perpétuel et incurable?

A moins que, pénétrées avec ferveur de l'espérance chrétienne, elles ne se plaisent à avoir un malade, qui ne meurt jamais.

—Je tenais, continue la religieuse, à vous assurer, ma chère enfant, de mes prières spéciales, demain matin à la messe.

—Je vous remercie, ma Soeur. J'obtiendrai ainsi les grâces de Dieu. J'aimerais auparavant que vous m'en accordiez une.

—Très volontiers, si c'est dans mon pouvoir.

—Je voudrais écrire une lettre.

—Oh! non. Pas ce soir! Il est préférable de vous reposer.

—Un simple mot de remerciement, ma Soeur.

La religieuse m'a comprise, car elle sourit:

—Pour les roses blanches? me dit-elle.

—Oui.

—Mme de Saint-Ignace vous excusera.

—Quel nom lui donnez-vous?

—Votre voisine est Mme de Saint-Ignace comme vous êtes Mlle de Saint-Abdon. Dans quelques jours vous aurez le loisir de lui exprimer à discrétion votre reconnaissance.

—Oh! non, ma soeur, il ne faut pas attendre.

—Eh bien? moi, je lui dirai, dès demain matin, que vous avez été fort contente.

—Je peux compter sur vous, ma Soeur?

—Absolument!

—Vous remercierez son fils en même temps car ils se sont unis certainement tous les deux.

—C'est entendu. Je remercierai son fils également.

—Vous êtes gentille, ma Soeur . . .

Maman était partie depuis un moment. A son tour, Soeur Raymonde s'en va. Mlle Louise procède aux derniers préparatifs pour la nuit.

—J'éteins le plafonnier et j'allume la lampe de chevet, me dit-elle.

Je ne comprends pas le motif de sa décision. Le plafonnier m'éclairait beaucoup mieux que cette lampe de chevet. J'essaie d'en faire l'observation en précisant:

—Je vais lire . . . Je ne verrai plus aussi clair.

—Que voulezvous? C'est l'habitude. C'est d'ailleurs plus reposant.

Je commence mon apprentissage. Quand on est malade, la discussion est prohibée. Il s'agit d'obéir sans réfléchir. On prétend que c'est la même chose au régiment. Je peux m'imaginer que je fais mon service militaire.

✦ ✦ ✦

Je suis seule. Je tends l'oreille. La maison est silencieuse.

Bien entendu, avec un éclairage aussi faible, je suis vite fatiguée de lire.

Je comprends la raison du changement des lumières. On ne refuse jamais rien aux malades, mais on s'arrange pour obtenir indirectement le résultat voulu. La soeur et l'infirmière désirent que je me repose et que j'aie chaud. Elles auront satisfaction.

Pourtant je ne m'endors pas encore. Je remue dans mon lit.

Demain, à cette heure-ci, tout sera terminé. Mon appendice aura vécu.

Si je souhaite que le sommeil me vienne aussitôt, je n'ai qu'à avaler le cachet que Soeur Raymonde a posé sur la table à portée de ma main.

Mais je ne suis pas pressée. Je réfléchis.

Mlle de Saint-Abdon aime de plus en plus M. de Saint-Ignace.

✦ ✦ ✦

Encore Mlle de Saint-Abdon!

Qu'a-t-elle fait?

En procédant à sa toilette, elle a confondu le tube de vaseline avec celui de pâte dentifrice.

La moindre occasion de rire est rapidement saisie à la clinique. Cet événement considérable a remporté un succès fou auprès de mes anges gardiens. Les infirmières se communiquent la nouvelle d'étage en étage et de chambre en chambre.

Mais fini de rire! L'heure est grave.

Etendez-vous. Ne remuez plus et ne pensez à rien. Dans une heure on viendra vous chercher. Mais il est peu probable que vous vous en aperceviez . . .

Les rideaux de la chambre étaient tirés pour obtenir une demi-obscurité. On m'avait couchée à plat sur un petit lit roulant. Soeur Raymonde était toute de blanc vêtue. Au moment, où personnellement j'entrais dans l'inconnu, elle montrait une assurance, qui me frappait. Ses moindres gestes me semblaient avoir une dignité presque sacerdotale. Jamais elle ne saura combien je l'admirais dans cette circonstance. Avec elle m'apparaissait la beauté évangélique de la charité envers le prochain. "Nous faisons rejaillir sur nos malades l'amour que nous avons pour Dieu", m'a dit un jour une religieuse. Tandis que Soeur Raymonde enfonçait dans ma chair sa fine aiguille, j'étais émue, non par la douleur qui était insignifiante, mais par ce dévouement total. Cette religieuse ne m'approchait qu'avec respect parce qu'en moi c'était Dieu lui-même qu'elle servait!

Du coton dans les oreilles, un fin mouchoir sur le visage, j'étais dans une expectative étrange, un peu trouble, lointaine.

Une heure ainsi?

J'essayais de penser à lui. Mais des brouillards passaient devant son souvenir . . . Je n'étais point triste, puisque je revoyais Mlle Louise avec mes pantoufles. Mais je revoyais aussi le mutilé à la jambe de bois. Ils étaient l'un à côté de l'autre et saint Abdon les bénissait. Peu à peu la brume se fit plus épaisse. Les fantômes s'évaporèrent. Toutes mes facultés m'abandonnaient, je n'étais plus qu'un personnage irréel. Je ne dormais pas cependant, mais le temps n'avait plus de durée, ni mes pensées de cohésion. J'étais une ombre dans une atmosphère d'indifférence. A peine venait-on, me semblait-il, de me plonger dans cet isolement, que le chariot se déplaça dans un roulement feutré. J'étais engourdie par la chaleur et par le rêve. Pourtant que ce voyage fut long . . . long . . . long! Il me sembla qu'on s'arrêtait. Une sorte de main vigoureuse, horrible, se posa sur mon visage, s'en empara, s'y complût, en tirant le peu de connaissance qui me restait.

Dans un gouffre, je disparus . . .

4 heures de l'après-midi.

—Ma chérie, nous sommes là tous les deux, ton papa et ta maman . . . C'est fini . . . Tout s'est merveilleusement passé . . .

Depuis un moment, des vagues se déroulaient, de moins en moins lourdes. Avec l'impression d'un atterrissage, j'ouvre à demi les yeux.

—Quel temps fait-il aujourd'hui?

—Qu'est-ce que tu dis?

J'ai prononcé cette phrase sans raison. Elle suffit pour que mes parents constatent que je suis vivante et réveillée. Mais j'ai encore envie de dormir.

J'entends des recommandations:

—Ne parle pas trop vite. Ne te fatigue pas.

Je soupire:

—Ça me fait mal quand même, vous savez. Ça me tire . . .

Cette plainte me soulage.

La première conscience que je reprends, c'est de n'être plus la jeune fille d'hier. J'ai acquis une autre personnalité. Je suis une opérée. Mais quel grand trou dans ma mémoire! J'ai été absente . . . Oui, c'est cela exactement! . . . J'ai fait un voyage en dehors de mon corps. Et là où j'ai été entrainée je n'ai pas pu emporter mon amour:

—Maman!

—Edith?

—Je me sens abrutie . . . vaseuse . . .

—C'est le contraire, qui serait étonnant, ma chérie. L'important est que tu ne souffres pas trop.

—J'ai soif . . .

CHAPITRE VII

—Voici la fin de la première journée. Nous allons faire votre "toilettage."

Je me rappelle avoir vu ce mot chez le vétérinaire un jour que je lui conduisais mon petit chien: "Soins, lavage et toilettage". Mon infirmière aurait-elle le langage des vétérinaires et me considérerait-elle comme son petit chien?

Un autre soir, je lui demanderai des explications, mais aujourd'hui je suis sa chose. Couchée sur le dos, immobile, avec une douleur lancinante dans mon côté surtout, j'ai comme seule distraction de compter les barreaux de bois de la fenêtre. A droite ou à gauche, il y en a immuablement huit. Je n'ai pourtant jamais été particulièrement forte en mathématiques. Je sais pourtant que dix-sept bambous forment le fronton de mon armoire à glace. Deux autres sont en faisceau. Pour tous les visiteurs, la têtière du fauteuil est un objet négligeable. Interrogez-moi. Je vous apprendrai que le motif central est composé de sept trous à droite et sept trous à gauche. Quant au paravent, qui dissimule le lavabo, il comporte trois pans, ayant chacun, à son sommet, douze balustres. Ai-je terminé l'un de ces bilans, je reprends inconsciemment les autres. Il m'arrive d'obtenir un total différent. C'est que je me suis trompée. Je recommence.

—Mademoiselle de Saint-Abdon, bonsoir!

Soeur Raymonde n'a plus son costume blanc des grands matins d'opérations. Elle tient entre ses mains une éprouvette:

—Qu'avez-vous là, ma Soeur?

—Votre appendice!

—Oh! qu'il est vilain!

—Trop long, en battant de cloche, avec un voile d'adhérences! On a bien fait de vous le retirer . . .

Sale petit engin, ballottant dans l'alcool comme un ludion sanguinolent, il semble me narguer.

J'ai le pressentiment que cette nuit sera mauvaise. Tout mon corps est brisé. Cependant j'adresse une recommandation à Mlle Louise:

—Arrangez-moi les cheveux exactement comme je vous l'ai montré. Vous serez gentille.

Elle en profite pour ironiser:

—Tiens! Tiens! C'est la première fois que je vois une jeune opérée se préoccuper de ses cheveux.

—J'ai toujours été très coquette.

J'invente cette raison à l'improviste. Dans la réalité, c'est un espoir, secret, qui me pousse à surveiller l'ordonnance de ma coiffure.

Avec une incohérence apparente—je dis apparente, car dans le fond je suis une association d'idées—je demande:

—Mademoiselle Louise, vous n'avez jamais songé à vous marier?

Mon infirmière sourit mélancoliquement. Pour toute réponse elle secoue la tête de gauche à droite:

—Est-ce que parfois vous avez des collègues qui se marient ?

—Oui. Il y a deux ans notamment l'infirmière du second a épousé le domestique de notre étage.

—Une idylle à la clinique!

—Pourquoi pas?

Hélas! je prévois que Mlle Louise ne jouira jamais d'un tel bonheur. Pourtant si l'infirmière du second a épousé le domestique du premier, pourquoi l'infirmière du premier n'épouserait-elle pas le domestique du second?

Après avoir accompli soigneusement leur office et vérifié les conséquences pour moi du choc opératoire, Soeur Raymonde et Mlle Louise m'abandonnent à la vigilance d'une garde de nuit particulière.

Celle-ci a apporté un grand sac de toile, qui contient ses affaires. Le canapé, qu'elle dépouille de ses coussins et de ses broderies pour le transformer en lit, ressemble soudain à une aïeule, dont on a retiré le bonnet tuyauté et les cheveux postiches. Avec l'éclairage unique d'une veilleuse, la chambre prend une mine inquiétante. Je manque de sérénité devant la perspective de cette longue étape à franchir.

Je me sens mal à l'aise.

Il y a pourtant des moyens de forcer au sommeil ceux qui ont peur de ne pas dormir. On en a usé avec moi. Soeur Raymonde m'a fait une piqûre. Un cachet est à ma disposition sur la table. Mais ces moyens n'agissent pas sur mon tempérament. Pourvu que je ne souffre pas trop! Oh! si ! Déjà j'ai mal . . .

✦ ✦ ✦

—Pauvre mademoiselle! Ce sont les gaz que vous avez avalés pour l'anesthésie . . .

—Quelle torture!

—Ne remuez pas trop.

—Je ne sais comment me tenir.

—Vous finirez par déranger votre pansement.

—Remontez-moi un peu.

—C'est impossible . . . Vous devez rester couchée.

— . . . Quelle heure est-il?

—Minuit!

—Seulement! . . .

(A suivre)

Autour de la Ferme

LE BLANCHISSAGE AU PRINTEMPS

Le printemps ramène la question du blanchissage; tous les bâtiments de la ferme, étables, granges, laiterie, clôtures, ont bien besoin d'être retouchés et rafraichis après le long hiver, et il en est de même des dépendances des maisons, dans les villes ou les faubourgs. Il n'y a rien de mieux pour cela que le blanchissage au lait de chaux; il n'y a rien qui soit aussi économique.

Beaucoup de gens hésitent à blanchir, de crainte qu'une pluie inopportune ne gâte tout leur travail, mais les fermes expérimentales fédérales ont trouvé la formule d'un lait de chaux à l'épreuve de l'eau pour les travaux extérieurs, si bien qu'un bâtiment nouvellement blanchi qui reçoit une averse ne présente plus l'image de la désolation. Cette formule est la suivante: faites éteindre 62 livres de chaux vive dans 12 gallons d'eau chaude, et ajoutez deux livres de sel et une livre de sulfate de zinc, dissous dans deux gallons d'eau. Ajoutez-y deux gallons de lait écrémé. Une once d'alun améliore le lait de chaux, mais l'alun n'est pas indispensable. Ne mettez pas de sel si le lait de chaux doit couvrir des surfaces métalliques qui se rouillent.

Pour les bâtiments de la ferme, on peut désirer un lait de chaux désinfectant. Voici une recette recommandée par la Station expérimentale fédérale de Scott, Saskatchewan. En premier lieu, faites dissoudre 50 livres de chaux dans huit gallons d'eau bouillante. Ajoutez ensuite six gallons d'eau chaude dans laquelle vous aurez fait dissoudre dix livres de sel et une livre d'alun, puis mettez une boite de lessive pour chaque 25 gallons du mélange. Incorporez ensuite graduellement une livre de ciment par trois gallons en brassant bien. L'alun a pour but d'empêcher la chaux de s'enlever au frottement. Le ciment fait un mélange plus crémeux, plus facile à appliquer et qui couvre une plus grande surface. On ajoute de la lessive pour la désinfection, mais une pinte de créosol par huit gallons ferait tout aussi bien. On préfère la lessive lorsque la couleur doit être blanche.

Le trille blanc est l'emblème de l'Ontario

Le trille blanc, dont le nom botanique est Trillium Grandiflorum, est aujourd'hui l'emblème floral officiel de la Province de l'Ontario, depuis que le projet de loi à cet effet a été adopté par le Parlement de l'Ontario, le 22 mars 1937. La province de l'Ontario a mis bien du temps à régler cette question d'un emblème floral provincial. C'est en effet depuis vingt ans que la Société d'Horticulture de l'Ontario en recommande l'étude. Les efforts de ses officiers et de ses membres viennent enfin de porter leurs fruits et le trille blanc a été légalement adopté à leur recommandation. En fait, aucune province du Canada n'a jamais manifesté beaucoup de hâte dans le choix d'un emblème floral. La question a été lancée en 1925 dans la Nouvelle-Ecosse, mais ce n'est qu'en 1901 que l'épigée rampante, appelée localement "fleur de mai", a été adoptée officiellement. L'année suivante, le Manitoba a choisi la rose sauvage. La rose sauvage est aussi l'emblème floral de l'Iowa, tandis que la rose sauvage des Prairies représente le Dakota-Nord.

Il y a une vingtaine d'années également que l'Association d'horticulture de l'Ontario a discuté la question d'un emblème floral pour le Dominion, et aucune décision finale n'a été prise, quoique la question ait été considérée par les sociétés d'horticulture, les universités et d'autres institutions sur tous les points du Canada. La feuille d'érable a été acceptée comme emblème par le peuple canadien, sans instrument légal ni proclamation publique. Elle a maintenant une place à côté de la rose, du chardon, du shamrock (trèfle) et du poireau, parmi les emblèmes des Iles britanniques. La rose est également l'emblème floral de l'Etat de New-York. D'autres emblèmes nationaux bien connus sont la fleur de lis de France; le tilleul d'Allemagne; l'amaranthe de Suède; le lotus d'Egypte, et le chrysanthème du Japon.

Les chevaux de la ferme et les travaux du printemps

Le cultivateur prévoyant qui se sert d'un tracteur profite toujours des loisirs que lui donne l'hiver pour reconditionner sa machine, la nettoyer et remplacer les parties usées, en un mot, la préparer pour les travaux de la saison. Cet examen général du matériel moteur n'est pas nécessaire pour le cultivateur qui se sert de chevaux, car ici les parties usées se remplacent d'elles-mêmes. Cependant, même avec les chevaux, il faut un certain "conditionnement," et c'est maintenant que l'on doit y voir. Quand on prépare bien les chevaux pour les travaux qu'ils sont appelés à faire, on obtient une meilleure production d'énergie à plus bas prix.

La plupart des chevaux laissés au repos pendant l'hiver ont été hivernés sur une bonne ration d'entretien, et c'est bien là ce qu'il faut, car les chevaux qui s'engraissent pendant l'hiver deviennent mous et sont en mauvais état pour les gros travaux qu'ils sont appelés à faire au printemps et en été. La ration d'entretien, qui se compose de gros fourrages, doit maintenant être graduellement remplacée par une ration contenant du grain et du foin de bonne quantité graduellement jusqu'à donner une pleine ration de travail au commencement des gros travaux du printemps. La ration de grain préparatoire peut se composer de 10 à 12 livres de grain tous les jours, en trois repas. Lorsque les chevaux travaillent beaucoup, la ration devrait se composer de une à une livre et quart de grain et de une livre de foin par 100 livres de poids vif. Par exemple, un cheval de 1,500 livres recevrait de 15 à 19 livres de grain et 15 livres de foin par jour. Une bonne méthode d'alimentation est la suivante: le matin, 6 livres de grain, 5 livres de foin; le midi, 6 livres de grain, 3 livres de foin; le soir, 4 livres de grain, 8 livres de foin. L'avoine ronde, ou l'avoine roulée avec un peu de son, font des rations idéales de grain. Pour les chevaux de gros travail, on peut remplacer une partie de l'avoine par un peu d'orge ou de blé d'Inde roulé. Diminuez la ration de grain de moitié pendant les jours où les chevaux sont au repos et pendant les fins de semaine. Une buvée de son, le samedi soir, additionnée de mélasse et de quelques pincées de salpêtre, est très utile, aussi bien pendant la période de préparation que pendant la saison des travaux. Tous les changements de nourriture, quels qu'ils soient, doivent être faits graduellement.

Les chevaux devraient toujours avoir du sel devant eux, de préférence du sel gemme. Il faut donner de l'eau abondamment et fréquemment, et la plus grosse partie devrait être donnée avant les repas plutôt qu'après. Au travail, les chevaux doivent être abreuvés aussi souvent que possible.

Si les poils sont longs et lourds, il est bon de tondre, et un bon étriage ou pansage est une dépense utile d'énergie en tout temps. Ajustez et nettoyez les colliers et les harnais avec soin. Une bonne précaution, spécialement chez les jeunes chevaux, est de laver les épaules tous les jours, après la journée de travail, avec de l'eau froide salée, pour nettoyer et durcir la peau.

Les dents et les pieds des chevaux exigent une attention spéciale. Si cela est nécessaire, faites examiner et égaliser les dents pour que les chevaux puissent bien broyer leurs aliments. Rognez les pieds avec soin, et maintenez toujours les surfaces d'usure bien planes. Il n'est pas nécessaire de ferrer les chevaux qui travaillent sur la ferme, mais lorsque le ferrage est nécessaire, il doit être fait fréquemment et parfaitement. Méfiez-vous des poux, des vers et des larves, qui prélèvent un gros tribut sur l'énergie du cheval et supprimez-les de bonne heure.

La bonne nourriture, l'attention au bon moment, la douceur et la bonté, feront des merveilles pour développer l'énergie et la force du meilleur allié de l'homme, c'est-à-dire du cheval.

Notes agricoles

Il s'est expédié plus de fromage du Canada sur l'Ecosse en 1936 qu'en toute autre année depuis que l'on dresse une statistique séparée pour l'Ecosse.

Les rapports émanant de la ville de Québec montrent que depuis que la ville a adopté le principe que les oeufs de la catégorie "A" sont les seuls qui peuvent être vendus sur le marché public, le prix des oeufs a monté de cinq sous la douzaine.

La valeur totale de toutes les récoltes de grande culture au Canada en 1936 est maintenant évaluée à $599,421,400, contre $511,872,900 en 1935.

Malgré l'ensemble de lois spéciales qui avaient été adoptées pour encourager la population rurale du Danemark à rester dans les districts ruraux, l'exode vers les centres urbains se continue, et le pourcentage de la population totale engagée dans l'agriculture qui était de 51 pour cent en 1880 est tombé graduellement, au cours du demi-siècle suivant, à 31 pour cent en 1930.

L'origine du mot "cocktail"

Tout le monde parle, aujourd'hui, de "cocktail", mais rares sont ceux qui se doutent de l'origine de cette expression. Récemment, au cours d'un procès mondain à Londres, le tribunal convoqua un expert linguiste pour se prononcer sur cette question. Celui-ci assura la Cour que l'usage de ce mot qui veut dire littéralement "queue de coq", remonte à l'époque où les combats de coqs étaient un des divertissements les plus populaires du peuple anglais. A l'issue de chaque combat, les parieurs à qui la chance avait souri buvaient à la santé de leur coq et l'habitude s'établit de verser dans ce verre autant de sortes de boissons que le coq conservait encore de plumes dans sa queue.

Des Vacances en France

Les Vacances aprochent. Bientôt les cours seront terminés. Qu'allez-vous faire?

Voulez-vous faire du sport, de l'exercice physique et en même temps, perfectionner votre français dans un Chalet Scolaire catholique et Français, en pleine montagne alpine? C'est une rare combinaison de facteurs concourant à vous faire passer d'utiles et agréables vacances!

Le Chalet de Vacances Scolaires "La Minerve"—à Chamonix, Saint-Gervais, en France, offre, dans un site incomparable, tout le confort moderne auquel vous êtes habitués et les garanties religieuses les plus sûres, puisqu'il est sous la direction d'un prêtre.

Il y a peut-être longtemps que vous désirez aller en France ou voulez y retourner. Voilà une occasion de joindre l'utile à l'agréable. Parlez-en à vos parents.

Ecrivez à M. Pierre Prost, 15, rue Vaucanson, à Lyon, France.

AU SACRÉ-COEUR

CLUB SPORTIF
Partie de cartes

La partie de cartes "Court-Whist" organisée par le Club Sportif, sous la présidence de Mlle Louise Guertin, a été un véritable succès. Le côté financier a donné de magnifiques résultats pour la paroisse. L'enthousiasme qui régnait dans la salle durant toute la soirée et le bon esprit qui régnait parmi tous les assistants ont été les puissants facteurs qui ont fait de cette veillée de famille l'une des plus agréables de l'année. Mlle l'organisatrice, secondée par tous les membres du comité central, a beaucoup travaillé aux préparatifs et je crois que tous les jeunes et tous les paroissiens ont lieu d'être contents et satisfaits des résultats. Nous offrons à Mlle Guertin et à ceux qui lui ont prêté main-forte dans cette organisation, ainsi qu'à tous nos bons amis qui nous ont vivement encouragés, nos remerciements sincères.

Les prix ont été gagnés comme suit:

1er prix: B. Léveillé, 193; 2ème prix: Jean Mercier, 189; 3ème prix: J. A. Demers, 189; 4ème prix: Fred Vien, 188. Prix d'entrée: Honoré Laflèche; rafle du coussin: M. J.-H.-N. Léveillé; prix de bridge: M. J.-H.-N. Léveillé.

Félicitations aux gagnants! Merci à tous!

Scaphandriers

Les scaphandriers du Club Sportif seront à l'oeuvre vendredi prochain, le 23 avril. Le comité: Georgette Perras, Gabrielle Cormier, B. Léveillé, R. Lemire et J.-E. Villeneuve, travaille avec une fébrile ardeur à l'organisation de ce qu'appellerait Boileau: "Scavenger Hunt". L'entrée à cette soirée est entièrement gratuite. La seule condition qu'il faut remplir c'est celle de donner son nom à Jean Talbot le ou avant le 21, mercredi. N'oubliez pas que seuls seront admis à cette soirée ceux qui auront la prudence de donner leur nom au gardien. Les autres regretteront infiniment leur manque de prévoyance s'ils ne viennent pas à cette réunion générale, où nous voulons avoir tous les membres sans exception. L'heure est fixée à 8 h. 30 précises. Ne l'oubliez donc pas! Nous voulons y voir tous les membres, entendez-vous: TOUS LES MEMBRES.

Quilles

La ligue de dix quilles s'est terminée mercredi dernier par la victoire éclatante de l'équipe de la Canadian Publishers sur l'équipe du Club Sportif. C'est un revers de fortune pour ces derniers, mais qui a causé une joie inaltérable aux ateliers de notre oeuvre de presse. C'était pourtant une victoire bien méritée, car les vainqueurs se sont réellement surpassés. Le Club Sportif et tous les amis de la ligue offrent leurs vives félicitations à l'équipe Canadian Publishers, qui détient pour la première fois la COUPE DESJARDINS. Honneur et gloire aux champions.

Cinq quilles

Léveillé	27	12	1037
Villeneuve	25	14	1009
Sala	23	16	1002
Giguère	22	17	956
Baudry	19	20	1009
Gervais	17	22	961
Comeau	14	25	953

WINNIPEG

La Société des Canadiennes Françaises du Manitoba

Lundi 19 avril, Mme J.-J. Daoust offrait gracieusement l'hospitalité de son chez-elle pour l'assemblée du conseil de la Société des Canadiennes françaises. Après une après-midi de bon travail, les dames furent heureuses d'accepter une tasse de thé avec toutes les fines friandises qui accompagnent toujours le thé chez Mme la vice-présidente.

• • •

Le 28 avril, mercredi prochain, l'assemblée générale de la Société des Canadiennes françaises se tiendra en leurs salles ordinaires, 325½, avenue du Portage à 2 h. 45., p.m.

Avec la température si clémente dont nous jouissons, la Société des Canadiennes françaises escompte une nombreuse réunion.

Chevaliers de Colomb
CONSEIL PROVENCHER

Nous sommes redevables à nos confrères du Conseil Winnipeg No 1107 pour l'organisation du Parlement Modèle qui a tiré ses membres des différentes écoles catholiques de Winnipeg. Les différentes assemblées de la session qui vient de se terminer ont été tenues dans l'auditorium du Collège Saint-Paul. Le Parlement à été un succès complet et contribuera beaucoup à donner l'expérience voulue à ceux qui pourraient devenir nos vrais représentants dans les parlements futurs. Nos félicitations au Conseil de Winnipeg et à ceux des nôtres qui ont aidé à cette organisation.

• • •

Nos félicitations aussi à notre confrère Henri Lacerte, magistrat, qui vient d'être choisi pour un poste de directeur à Radio-Canada.

• • •

La prochaine assemblée régulière aura lieu jeudi le 22 courant.

• • •

Fiers de leur récente visite à Letellier, le député grand chevalier Edouard Blanchard et son comité doivent se rendre vendredi le 23 à Saint-Jean-Baptiste où un concert-boucane aura lieu à la salle publique. Notre confrère Geo. Carroll s'occupe de l'organisation locale.

• • •

Le R. P. J.-W. Vézina, O.M.I., ancien chapelain du Conseil Provencher, est actuellement à l'hôpital de Saint-Boniface. Nous lui souhaitons prompt retour à la santé parfaite.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Nous avons à déplorer la mort de Mme Henri Painchaud qui comptait parmi nos membres, et dont la charité et le dévouement étaient bien connus de tous. A la famille et au Cercle Ste-Elisabeth, dont elle était la présidente, nous offrons nos sincères sympathies.

Les concours mensuels ont donné les résultats suivants pour avril: Ecole du Sacré-Coeur: première, Denise Côté. Mention honorable: Thérèse Frey et Rita Pelletier.

Académie Saint-Joseph; grade 4B, première, Thérèse Coupal. Mention honorable, Thérèse Grégoire et Lucille Toupin.

Ecole Provencher: Grade 7 Junior, premier, Gérard Rémillard. Mention honorable, Jean Desrosiers, Wilfrid Leclair.

L'Italie veut des enfants

ROME — Le cabinet fasciste a pris des mesures draconiennes pour accroitre le taux de la natalité italienne. On prêtera, par exemple, une somme de $50 à $150 aux couples qui fondent un foyer. Les deux époux devront avoir moins de 26 ans. Le remboursement du prêt commencera au bout d'un an, s'ils n'ont pas d'enfants. Le prêt se convertira en présent, à raison de 10 p.c. pour chaque naissance. L'Etat fasciste versera annuellement $25,000 à l'Union des familles nombreuses. L'objet de cette union est d'aider à ses membres à trouver un emploi et de leur venir en aide de diverses façons. On va répartir les impôts de façon à favoriser ces familles.

Comment on peut moderniser sa demeure

Une chambre dont la disposition n'est pas régulière cause toujours une certaine anxiété au décorateur désireux de faire montre de ses talents et de satisfaire la maîtresse de maison qui a retenu ses services. Celle-ci peut être fort exigeante ou simplement soucieuse d'obtenir pour sa maison le plus d'apparence possible. Dans l'un et l'autre cas, la réalisation sera difficile pour le décorateur, car une habitation qui n'est pas construite sur un terrain à niveau égal complique toujours le problème de la décoration.

Des propriétaires d'une résidence située dans le flanc d'une colline avaient obtenu un prêt pour fins d'améliorations. Le boudoir n'était pas au même niveau que les autres chambres.

Son plafond était de style plutôt gai. Quant aux murs, ils étaient faits de mortier et se seraient plutôt harmonisés avec une habitation de genre anglais. Mais, l'escalier qui conduisait à la salle à diner et à la cuisine, ainsi que celui, enfermé et courbé, qui conduisait à diverses chambres à coucher, ne se prêtaient pas du tout à ce style. Le foyer, fait de brique rouge et orné d'une cheminée blanche, allait très bien dans ce boudoir tel que décrit.

Se basant sur ce dernier item, les décorateurs entreprirent leur travail de modification et d'amélioration. On donna au foyer l'aspect d'une vieille cheminée, style "rendez-vous". Les planchers furent recouverts de brun et les murs légèrement retouchés d'une peinture de couleur sable naturel. On posa des jalousies, sans tentures. Les membres, qui comptaient déjà quelques années d'existence, furent rafraichis. Ils étaient en bois d'érable. On les recouvra d'un matériel aux couleurs variées et attrayantes telles que orange légèrement tinté de rouge, jaune et bleu. Et pour compléter cette jolie disposition, on plaça sur le plancher des tapis faits à la main.

Le plan d'améliorations aux habitations préconisé par le gouvernement fédéral permet au propriétaire d'améliorer sa demeure.

NOUVELLES DE PARTOUT

M. King va-t-il se retirer de la politique?

Le "Devoir", sous la signature de son chroniqueur parlementaire, M. Léopold Richer, annonce que, dans la capitale, on considère que M. King se retirera avant les prochaines élections. Non pas que les libéraux aient perdu confiance en leur chef, mais celui-ci, qui dirige son parti depuis dix-huit ans, n'est plus à l'âge belliqueux, ne voulant plus voir que les questions importantes ou internationales et négligeant les questions locales qui jouent un si grand rôle dans la politique. Si M. King reste, c'est, dit-on, le démembrement inévitable. On compterait jusqu'ici quatre candidats à sa succession: MM. Charles Dunning, Robert Gardiner, Mitchell Hepburn et James-L. Ralston. M. Lapointe n'est pas mentionné, parce qu'on le sait sans ambitions personnelles.

Les élections en Colombie-Britannique le 1er juin

VICTORIA — L'hon. T. D. Pattullo, premier ministre de la Colombie-Britannique, a annoncé la dissolution de la législature en fixant la date des élections provinciales au 1er juin prochain. La mise en candidature aura lieu le 11 mai.

Un plébiscite sera tenu aussi le 1er juin. On demandera aux électeurs s'ils sont favorables à l'institution d'une assurance d'Etat contre la maladie.

La Chambre albertaine s'est ajournée

EDMONTON — La session de l'Assemblée législative albertaine s'est ajournée jeudi soir au 7 juin prochain. Entre temps, une commission de cinq députés va dresser un plan d'application de la doctrine du Crédit social en Alberta.

La commission dispose de pouvoirs étendus. Elle peut aller chercher en quelque pays que ce soit tous les experts qu'il lui faut. On croit qu'elle exigera que le major Douglas, père de cette doctrine, vienne à Edmonton.

La commission cherchera les moyens d'accroitre le pouvoir d'achat des citoyens de l'Alberta et de leur verser un dividende mensuel, au moyen de maisons de crédit établies à cette fin.

Pour une Eglise catholique "nationale" en Allemagne

BERLIN — On croit ici que certains chefs du parti nazi s'emploient activement à encourager la formation en Allemagne d'une "église catholique nationale", qui se séparerait de Rome et que dirigeraient certains prêtres catholiques qu'Hitler aurait gagnés à cette "cause". Un différend s'est élevé, dans l'Ouest de l'Allemagne entre les nazis et les évêques catholiques. De plus, des membres du clergé, en assez grand nombre, encouragés en cela par le gouvernement, songeraient à se libérer peu à peu de l'autorité de leurs chefs spirituels.

Mgr Franz Rudolf Bornewasser, évêque de Trèves, a enlevé à l'un de ses prêtres le droit d'administrer les sacrements, parce qu'il appuyait les nazis dans la lutte qu'ils conduisent pour se débarrasser des écoles paroissiales.

Une enquête sur le choix des livres de classe

L'hon. Ivan Schultz, ministre de l'éducation, a promis de faire promptement la lumière dans la question des manuels scolaires. Le général Ketchen a déclaré en Chambre que $5,000 de droits d'auteur pour livres de classe ont été payés à un membre du bureau de l'Instruction publique et à un membre du personnel enseignant de Winnipeg. Il a dénoncé également l'écart excessif entre les prix de ces livres dans l'Ontario et au Manitoba, écart dû en partie aux pratiques du bureau.

A la demande du ministre, un comité de sept membres a été nommé par la chambre pour faire une enquête à ce sujet. Ceux qui en font partie sont: l'hon. Ivan Schultz, ministre de l'éducation; l'hon. Stuart Garson, trésorier provincial; le général Ketchen, conservateur; W. C. Miller (Morden-Rhineland), conservateur; Marcus Hyman, C.C.F.; Edmond Préfontaine (Carillon), libéral-progressiste, et Mlle S. Halldorson (St. George), Crédit Social.

Le comité se mettra au travail immédiatement après la prorogation. L'enquête sera menée à fond, a dit le ministre, et passera en revue ce qui s'est fait depuis quinze ans au moins dans le choix des manuels.

Berlin et le Vatican

BERLIN — Selon l'agence officielle des nouvelles, le gouvernement allemand aurait fait savoir au Vatican qu'il n'en tient qu'à lui que les relations futures soient bonnes entre les deux gouvernements.

Le Reich ne tolérera aucune intervention dans sa vie interne, dit la dépêche de l'agence officielle des nouvelles, la Deutsches Nachrichtenburo.

L'ambassadeur allemand près le Vatican a présenté la réponse du Reich aux accusations portées par le Saint-Père contre les Nazis, à savoir qu'ils ont violé le concordat de 1933. D'après l'agence, la note du Reich fait observer que la nécessité pour l'Allemagne de préserver son unité nationale ne lui permet pas de laisser un Etat s'établir dans l'Etat, ni de laisser le clergé former une caste à part dans la communauté allemande.

La note ajoute que de l'attitude future du Vatican et de son habileté à s'adapter à la présente situation allemande dépendent les relations paisibles entre le Vatican et le Reich.

La fête des Arbres

Par décision du ministre de l'agriculture, la fête des Arbres sera célébrée au Manitoba le lundi 10 mai.